

S O P

Service Orthodoxe
de Presse et d'Information

sous les auspices du Comité inter-épiscopal orthodoxe

Abonnement :

14, RUE VICTOR-HUGO
92400 COURBEVOIE

c.c.p. 21-016-76
Paris

Téléphone : PARIS (1) 333.52.48

Supplément au n° 13

ANNUEL

NOVEMBRE 1976

PREMIERE CONFERENCE PRISONCILLAIRE

(Chambésy, 21-28 novembre 1976)

CONTENTS :

Introduction à la Conférence par le métropolite AELITON	p. 2
Discours inaugural par le métropolite DAMASKINOS	p. 13
Rapport de la 1ère commission	p. 48
Rapport de la 2ème commission	p. 55
Rapport de la 3ème commission	p. 68
Liste des participants	p. 71
Communiqués et documents concernant la Conférence et la préparation du Concile de l'Eglise orthodoxe parus dans le SOP	p. 73

hors abonnement

DOCUMENTATION SOP

Le service orthodoxe de presse et d'information fournit une information sur la vie de l'Eglise orthodoxe et une réflexion sur l'actualité. Il n'est pas responsable des opinions exprimées dans son bulletin. Les informations qu'il publie peuvent être librement reproduites avec l'indication de la Source : SOP. - Ce service est assuré par la Fraternité orthodoxe en Europe occidentale.

Supplément au n° 13

LENSUEL

DECEMBRE 1976

PREMIERE CONFERENCE PRECONCILIAIRE

(Chambésy, 21-28 novembre 1976)

DOCUMENTS :

Introduction à la Conférence par le métropolitite MELITON	p. 2
Discours inaugural par le métropolitite DANASKINOS	p. 13
Rapport de la 1ère commission	p. 48
Rapport de la 2ème commission	p. 55
Rapport de la 3ème commission	p. 68
Liste des participants	p. 71
Communiqués et documents concernant la Conférence et la préparation du Concile de l'Eglise orthodoxe parus dans le SOP	p. 73

hors abonnement

DOCUMENTATION SOP

INTRODUCTION DU METROPOLITE DE CHALCEDOINE MELITON
LA PREMIERE CONFERENCE PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE

Révérands et honorables congressistes,

Par la bénédiction et la miséricorde du Seigneur, nous voici rendus dignes, nous ses humbles serviteurs, qui par sa grâce représentons nos Saintes Eglises locales, de nous rassembler en synaxe panorthodoxe, et même, pour la première fois, en conférence panorthodoxe préconciliaire.

Tout d'abord nous rendons gloire et grâces au Seigneur, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, et invoquons l'Esprit saint pour qu'il veille sur cette conférence.

Le mandat qui nous est confié par notre Sainte Eglise orthodoxe est sacré et nous rend gravement responsables.

Nous sommes appelés, tout indignes que nous soyons, à avancer dans les traces des grands et saints Pères et Docteurs de l'Eglise, devenus instruments du Consolateur, donnant le témoignage de notre foi -témoignage qui fut souvent le martyre- et édifiant cette merveilleuse institution qu'est notre Sainte Eglise orthodoxe en Orient, dont nous sommes aujourd'hui membres organiques et fidèles et dont nous jouissons des biens spirituels et salutaires.

Nous sommes ensuite appelés à confirmer de plus en plus la sainte unité de l'Eglise, et à donner une fois de plus le témoignage nécessaire que, bien que composée d'Eglises locales elle est cependant l'Eglise indivisible, Une, Sainte, Catholique et Apostolique en Orient.

Nous sommes appelés aussi à justifier les peines de tous ceux qui, mus par zèle divin, ont travaillé jusqu'à ce jour à la réalisation de la convocation d'un Saint et Grand Concile de notre Eglise orthodoxe.

Mais est-il possible de soupeser notre responsabilité dans toutes les autres directions ? Envers l'attente angoissée du peuple fidèle de Dieu, du plerôme de l'Eglise, qui attend et espère la présence de l'Eglise unanime et renouvelée dans son esprit au milieu de la vie contemporaine ? Pouvons-nous ignorer l'attente de tout le reste du monde chrétien pour une contribution active et efficace de l'Orthodoxie à l'oeuvre sacrée de l'unité chrétienne et notre responsabilité dans ce domaine ?

Plus encore, pouvons-nous renier l'apostolicité de l'Eglise, c'est-à-dire le fait que non seulement, assurément, elle procède des Apôtres, mais aussi qu'elle est et doit être -car c'est sa raison d'être- jusqu'à la fin des siècles, et jusqu'à la complète évangélisation du monde, Eglise "envoyée" ? Pouvons-nous soutenir, comme Eglise orthodoxe, que nous ne sommes pas concernés par le fait criant de tout un monde d'indifférents et d'incroyants qui ignorent le Christ et son Eglise ?

Tout cela nous rappelle la gravité du service que nous avons à accomplir dans cette conférence, de la nécessité que cette conférence contribue positivement à la préparation et à l'accélération de la convocation du Saint et Grand Concile.

Comme dans toute oeuvre du Christ, ainsi aussi dans cette très sainte entreprise, Satan se tiendra tapi, et souvent sous son aspect le plus dangereux, comme ange de lumière, cherchant à semer zizanie et discorde. Préservons-nous en, par le nom triomphateur de Jésus, n'oubliant jamais que "lorsqu'Il distribua les langues de feu, Il appela tous à l'unité".

Par cette contemplation spirituelle si proche pourtant de la réalité qui nous entoure, nous en venons maintenant au moment principal de notre humble introduction. Ce n'est pas l'heure des paroles, mais des actes.

Frères,

La présente et première Conférence panorthodoxe pré-conciliaire est le fruit du travail préparatoire effectué jusqu'à cette heure avec beaucoup d'efforts, et à travers bien des obstacles, et de la précieuse contribution de toutes les Saintes Eglises orthodoxes locales; l'un et l'autre nous mettent sur la voie de la convo-

cation du Saint et Grand Concile. Cette conférence se réunit tout naturellement dans le prolongement de la Commission inter-orthodoxe préparatoire, qui s'était rassemblée ici-même en 1971, conformément à la procédure préparatoire qui avait été arrêtée lors de la quatrième Conférence panorthodoxe. Elle se réunit selon la proposition de cette Commission préparatoire qui, comme il est mentionné dans son rapport, "a décidé d'exprimer au Patriarche oecuménique le souhait que celui-ci, après entente avec les primats des diverses Eglises, prenne le soin de convoquer la première Conférence panorthodoxe préconciliaire pendant la première quinzaine du mois de juillet 1972" (voir rapport de la Commission préparatoire interorthodoxe, page 147).

Il ne fut pas possible de réunir la première Conférence panorthodoxe préconciliaire en juillet 1972, parce que cette même commission interorthodoxe préparatoire avait en même temps "exprimé unanimement le désir que la première Conférence panorthodoxe préconciliaire révisât la liste des thèmes préparée par la première conférence panorthodoxe de Rhodes (1961) pour le Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe en Orient (voir le rapport de la commission interorthodoxe préparatoire, p. 147).

Par cette proposition de la Commission interorthodoxe préparatoire, proposition réellement rationnelle, réaliste et juste, une question d'importance capitale était soulevée devant l'Eglise, celle de définir à nouveau les objectifs et le contenu du Saint et Grand Concile, question nécessitant une étude sérieuse de la part des Eglises locales, mais aussi un délai suffisant pour effectuer cette étude.

Avec cette idée, et en assumant sa responsabilité, le Patriarche oecuménique, auquel la Commission ^{panorthodoxe} préparatoire avait confié -selon l'ordre légitime- le soin de la convocation de la première Conférence panorthodoxe préconciliaire, après avoir consulté les opinions théologiques exprimées de tous côtés, et après une étude exhaustive de tous les éléments de la question, aboutit à la conclusion que la convocation de la première Conférence panorthodoxe préconciliaire devait être ajournée pour un temps et jusqu'à maturation de l'affaire, ce

qui fut proposé aux Eglises locales par Lettres Patriarcales du 20 avril 1972, enregistrées sous le No 273. Une opinion conforme fut reçue en réponse.

Depuis lors un temps assez long s'est écoulé -non certes pas en vain et sans fruits, car, entre-temps, d'une part les Eglises locales ont étudié d'une façon plus complète et en profondeur le contenu que devait avoir le Saint et Grand Concile, et, d'autre part, par les soins du Secrétariat pour la préparation du Grand Concile, des commentaires et des opinions théologiques ont été provoqués et imprimés, concernant l'ensemble du problème. Tout cela constitue un matériel précieux pour le déroulement ultérieur de la préparation du Concile.

Cependant le Patriarche oecuménique, auquel -toujours selon l'ordre légitime- la Commission interorthodoxe préparatoire avait confié le soin de la convocation de la première Conférence panorthodoxe préconciliaire- devait veiller à assumer sa responsabilité et ne pouvait pas ignorer -et il ne considérait pas qu'il fut permis d'ignorer- le sentiment commun d'attente du plérôme orthodoxe, et même le doute que celui-ci commençait à éprouver quant à la diligence et à la volonté de l'Eglise de se réunir en concile à son intention.

C'est pourquoi, ainsi motivé, et après avoir consulté le Saint Synode qui l'entoure, le Patriarche oecuménique, après une étude longue et sérieuse, fut amené cette fois-ci à remettre en mouvement tout le mécanisme de la convocation de la première Conférence panorthodoxe préconciliaire. Il ne s'agissait plus, pour celle-ci de se pencher sur les six thèmes connus préparés par la Commission interorthodoxe préparatoire mais, de façon plus large, d'examiner la demande fondamentale de cette Commission concernant la révision de toute la liste des sujets. D'autre part, en raison de l'importance de cette nouvelle étape vers le Saint et Grand Concile, mais aussi dans un esprit de profonde fraternité, Le Patriarche oecuménique préféra, pour réaliser une entente plus complète, consulter ses confrères Patriarches et Primats des Saintes Eglises orthodoxes, non sur une correspondance écrite et sans âme, mais par des entretiens vivants et libres, envoyant à cet effet

auprès d'eux, son Envoyé spécial et extraordinaire, porteur des pensées du Patriarche oecuménique. Ces pensées concernaient le thème du Concile tout entier, et avaient déjà pris forme au patriarcat oecuménique: a) à partir de l'expérience récoltée par les travaux préparatoires déjà exécutés, b) à partir des opinions et commentaires théologiques rassemblés, c) à partir de l'attente du plérôme orthodoxe, d) à partir des besoins urgents se manifestant aujourd'hui à l'intérieur de l'Eglise orthodoxe, mais aussi des possibilités existantes.

Ces consultations entre l'Envoyé extarordinaire du Patriarche oecuménique et toutes les Saintes Eglises orthodoxes locales se réalisèrent au cours du printemps de cette année, du 26 avril au 1er juin.

Ces consultations se déroulèrent toujours avec deux préalables fondamentatux, à savoir: d'abord que les questions discutées constitueraient un simple échange d'idées pour rechercher ce qui est meilleur et le plus conforme à l'intérêt de l'Orthodoxie et n'aboutiraient pas à des décisions ou des accords particuliers; et deuxièmement que c'est à la première Conférence préconciliaire qu'il appartiendrait de prendre les décisions. Les points de vue qui furent ainsi échangés et discutés envisageaient qu'il faudrait:

1) que la convocation du saint et Grand Concile soit accélérée, étant entendu qu'elle ne devrait pas être considérée comme unique ou comme excluant la convocation par la suite d'autres grands conciles semblables.

2) que par conséquent le concile soit de courte durée
 3) qu'il s'occupe d'un nombre de sujets limité, ~~et~~ ^{non de} caractère purement dogmatique ou théorique, puisque l'Eglise orthodoxe n'éprouve pas le besoin d'une nouvelle confession de foi. Les thèmes du Synode, ne visant pas à la suppression de saints canons, devraient chercher plutôt à les interpréter afin de les rendre pastoralement applicables dans les conditions contemporaines de la vie du clergé et du peuple.

4) Le concile devrait donc se pencher sur des problèmes brûlants, qui empêchent le fonctionnement normal de l'association des Eglises locales en une seule et unique Eglise orthodoxe, dans la plénitude de son sens ecclésiologique et canonique, et

devrait donner à ces problèmes les solutions qui conviennent.

5) Le concile devrait envisager de façon plus large les problèmes concernant la vie du clergé, de façon que soient réglées de façon ecclésiale, et dans une uniformité panorthodoxe, certaines situations résultant des circonstances, avec une juste évaluation des conditions de la vie moderne. Cela dans le but de faciliter le travail pastoral du clergé, et de mettre fin à tout ce qui peut scandaliser la conscience des fidèles.

6) que le concile se préoccupe de problèmes concernant la vie quotidienne des fidèles dans l'Eglise, en particulier ceux touchant au mariage chrétien et à la famille chrétienne, dans le cadre des réalités contemporaines, de la crise actuelle du mariage chrétien, des facilités de déplacement des hommes d'une région à l'autre et au sein de confessions religieuses différentes.

7) que le concile étudie la question du calendrier et de la date de Pâques, et se prononce à ce sujet, de telle sorte que la question cesse de diviser le corps unique de l'Eglise, dans ses fêtes et dans son culte, provoquant localement des schismes intérieurs, et donnant l'occasion à certains d'exploiter la situation pour éviter de se soumettre à la discipline de leur autorité ecclésiastique.

8) A part les thèmes de ce genre, relevant directement de la vie intérieure de l'Eglise orthodoxe, le concile pourrait prendre des décisions permettant de tracer une ligne orthodoxe commune concernant les relations et le dialogue de l'Eglise orthodoxe avec les autres Eglises et confessions chrétiennes, visant l'unité chrétienne.

Voilà brièvement pour ce qui concerne la thématologie du Saint et Grand Concile.

Abordons maintenant un autre chapitre: la méthodologie de la préparation du concile qui, elle aussi, a constitué l'objet de nos consultations avec les Saintes Eglises orthodoxes.

Au cours de ces consultations, et en ce qui concerne la méthodologie, un seul point fut discuté, et que nous allons de

suite mentionner ci-après:

La quatrième Conférence panorthodoxe fixa, comme vous le savez, les procédures préparatoires et les étapes du Saint et Grand Concile comme suit:

a) les conférences panorthodoxes préconciliaires étaient chargées de choisir et de formuler les thèmes en dernier ressort.

b) la commission interorthodoxe préparatoire était désignée comme instrument d'élaboration des thèmes, en faisant toujours rapport à une conférence panorthodoxe préconciliaire.

c) Un secrétariat préparatoire du concile était installé

pour plus de clarté, nous précisons que la quatrième Conférence panorthodoxe avait décidé:

1) que des sujets déterminés, pris sur la liste des thèmes du concile, seraient petit à petit choisis pour recevoir une élaboration théologique de la part d'une ou de plusieurs Eglises locales, et qu'ensuite ils seraient renvoyés par le Secrétariat à la Commission interorthodoxe préparatoire, qui devrait y apporter une élaboration plus complète.

2) qu'ensuite ces sujets seraient présentés à la Conférence panorthodoxe préconciliaire qui devrait leur donner, autant que possible, leur formulation préparatoire finale pour ensuite les renvoyer devant le Saint et Grand Concile.

Après ces explications déjà connues de toutes nos Eglises, nous vous rapportons, comme nous l'avions promis tout à l'heure, le seul point concernant la méthodologie qui fut abordé au cours de ces consultations, et qui, selon la pensée du Patriarcat oecuménique, a été jugé comme pouvant être discuté et modifié.

Toutes les procédures ratifiées par la quatrième Conférence panorthodoxe ayant été observées, et les organismes correspondants fonctionnant, c'est-à-dire la Conférence panorthodoxe préconciliaire responsable, la Commission interorthodoxe préparatoire et le Secrétariat pour la préparation du Concile, il serait possible, du point de vue du Patriarcat oecuménique, que les thèmes choisis par la Conférence panorthodoxe préconciliaire pour être théologiquement étudiés et élaborés soient envoyés, au cours de la première étape, non point à une ou plusieurs Eglises locales, mais à des commissions interorthodoxes composées de savants théologiens spécialisés, et que

le résultat des travaux de ces commissions soit soumis à la Commission interorthodoxe préparatoire pour qu'elle y donne la suite qui convient.

Le Patriarcat oecuménique a adopté ce point de vue et a formulé la pensée de modifier ce point de la procédure préparatoire pour les raisons sérieuses qui suivent:

a) Lorsqu'une Eglise locale prépare théologiquement, au cours d'une première phase, un thème du concile, elle prend nécessairement position par rapport à ce thème, ce qui la lie, limite la liberté du dialogue au sein de la Commission interorthodoxe préparatoire et aussi de la Conférence panorthodoxe préconciliaire et ainsi, dirions-nous, limite en même temps la liberté d'action du Paraclet.

b) la préparation théologique d'un thème, au cours d'une première étape, par une commission interorthodoxe spécialisée, augmente la représentativité de la conscience orthodoxe.

c) lorsqu'enfin cette commission spécialisée et composée de nos meilleurs savants théologiens spécialisés sur la matière, ses conclusions auront une plus grande valeur théologique.

Pour ces raisons, la modification de ce point seulement de la procédure de préparation fut discutée.

En notre double qualité de chef de la délégation du Patriarcat oecuménique, et d'humble président de cette conférence, mais aussi comme celui qui représente le Patriarche oecuménique au cours des consultations tenues avec les Saintes Eglises locales, et de ce fait, porteur en quelque sorte de l'esprit général qui s'est dégagé de ces consultations, nous avons -et c'était notre devoir- analysé ici, aussi fidèlement que possible, sincèrement et honnêtement, les développements qui se sont jusqu'à présent déroulés dans l'ensemble de notre sainte Eglise orthodoxe, concernant la convocation du Saint et Grand Concile et sa préparation, les points de vue aujourd'hui généralement adoptés à ce sujet et les décisions prises jusqu'à présent dans un cadre interorthodoxe.

De l'évolution des événements que nous avons ainsi analysée, et surtout après la décision de la Commission interorthodoxe préparatoire de réviser la liste des thèmes dressée par

- 10

par la première Conférence panorthodoxe de Rhodes, il se dégage clairement que la première tâche qui attend la première Conférence panorthodoxe préconciliaire devra être l'établissement d'une nouvelle liste, plus brève, des thèmes. Et, dans la mesure où la conférence voudrait ratifier l'inclusion dans cette nouvelle liste des six thèmes déjà préparés, ou de certains d'entre eux, alors il lui faudra s'en préoccuper pour leur donner la suite qui convient. Par conséquent, la tâche de la présente Conférence panorthodoxe préconciliaire peut être décrite comme suit:

- révision de la liste des thèmes
- prise de décision concernant les six thèmes déjà préparés
- formulation définitive de la méthode de préparation
- et revue générale des dialogues de l'Eglise orthodoxe avec les autres Eglises et confessions et de ses relations avec le Conseil Oecuménique des Eglises

En plus de ce qui précède, étant donné que notre Eglise orthodoxe se trouve confrontée avec des propositions émanant tant de l'Eglise catholique romaine que du Conseil Oecuménique des Eglises et demandant que soit discutée en commun, et si possible décidée et fixée en célébration commune pour tous les chrétiens, le même dimanche, la date des Saintes Pâques et étant donné en outre que les délégations orthodoxes présentes à la 5ème Assemblée général du Conseil Oecuménique des Eglises à Nairobi y ont fait une déclaration unanime et écrite promettant d'étudier ce sujet du côté orthodoxe à la première occasion d'une conférence panorthodoxe, il faudrait que cette première Conférence panorthodoxe préconciliaire se saisisse de cette question.

Résumant tout ce qui précède, en prenant toutes nos responsabilités devant le Seigneur et devant son Eglise, et devant vous, frères congressistes, nous pouvons, en nous basant sur les notes prises au cours de nos consultations, mais comme nous l'avons déjà précédemment souligné sans que cela signifie que les échanges de vues effectués au cours de ces consultations constituent un genre d'accords partiels ou de décisions, ou que nous soyons de quelque façon que ce soit liés, nous pouvons, je le répète dire ce qui suit:

a) c'est la conception commune de l'Eglise orthodoxe que le Saint et Grand Concile se réunisse le plus vite possible, qu'il soit de courte durée et qu'il s'occupe d'un nombre de sujets limité.

b) il est indispensable que la liste des thèmes établie par la première conférence panorthodoxe soit révisée, et, dans ce cadre, la première Conférence panorthodoxe préconciliaire pourrait valoriser les pensées du Patriarcat oecuménique et formuler librement une liste nouvelle et définitive.

c) le titre donné à la présente conférence - première conférence panorthodoxe préconciliaire- n'est plus arbitraire, mais lui a été décerné par la quatrième Conférence panorthodoxe, comme il ressort de son rapport.

d) ce qui a été publié par une partie de la presse concernant une soi-disant convocation prématurée de la présente conférence ne correspond pas à la vérité panorthodoxe, du moins selon mon témoignage personnel quant à l'opinion interorthodoxe selon laquelle la convocation de la conférence à la date actuelle, bien qu'effectuée avec un léger retard pour des raisons techniques, reflète la conscience commune.

Voici donc que, sous la dictée de cette conscience orthodoxe commune exprimée par la décision unanime de notre Sainte Eglise orthodoxe, déjà mise en exécution par l'envoi ci-même de nous tous, représentants des Eglises locales, nous nous trouvons aujourd'hui réunis ici en conférence panorthodoxe et nous sommes appelés, tous ensemble, et chacun en particulier, comme personne, comme chrétien orthodoxe, évêque, clerc de tout grade, laïc, théologien ou non, à assumer nos responsabilités devant Dieu, devant l'Eglise, et devant notre conscience, comme représentants de nos Eglises. Que chaque délégation assume donc ses responsabilités devant sa propre Eglise locale, devant notre Eglise orthodoxe, Une et Sainte, devant la chrétienté, devant le monde entier.

Nous sommes tenus, de cette chaire, à dire ce que nous avons dit. Nous désirons cependant dès main tenant ajouter ce qui suit:

Nous nous trouvons ici en conférence panorthodoxe sous le regard du Paraclet, dans la liberté du Christ, qui est plus grande

que toute autre liberté démocratique de ce monde. Ici est présente l'Eglise orthodoxe du Christ, libre de tout mobile non-ecclésial, ou de tout autre opportunisme.

Mes frères,

A la fin c'est le Christ et son Eglise qui triomphent.

L'Orthodoxie, malgré tout son martyre, malgré tous les obstacles imposés du dehors, mais aussi venant de l'intérieur, a survécu inaltérée et se tient debout devant nous, nous jugeant nous et nos consciences.

Laissant donc de côté tout et tous pour ne tourner nos regards que vers l'Orthodoxie et son seul Seigneur, Jésus-Christ, et, par Lui, vers toute la chrétienté, mais aussi vers le monde entier, nous vous prions de considérer la tâche sacrée qui nous est impartie par nos saintes Eglises dans une vision orthodoxe de dimension réellement universelle comme historique selon le monde, mais selon Dieu comme indescriptible pour le service de l'homme et la Gloire de Dieu.

DISCOURS INAUGURAL DE LA PREMIERE CONFERENCE PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE

La grande vision de la convocation d'un Concile panorthodoxe n'a, malgré les difficultés inhérentes, malgré les longueurs du processus préparatoire, jamais cessé de miroiter devant la conscience orthodoxe. Comme toutes les grandes idées libératrices de l'histoire ecclésiastique, celle-ci a aussi su résister à la procrastination humaine et survivre aux doutes qui l'ont assiégée dès son inception. Et cela parce que tant les chefs des Eglises orthodoxes locales, conscients de leurs responsabilités, que le laïcat de ces Eglises, se sont immédiatement ralliés d'instinct à la cause du renouveau orthodoxe.

I. RESUME HISTORIQUE

Il convient d'abord de rappeler brièvement les jalons menant à la convocation du Grand Concile.

On se souviendra que le besoin d'un concile général s'est vaguement fait sentir dès avant la Première Guerre mondiale. Malheureusement, des facteurs d'ordre non théologiques en avaient alors empêché la réalisation. Dans les années d'après-guerre, l'idée conciliaire a fait son chemin, mais les efforts dans ce sens ont été voués à l'échec en raison des circonstances politiques défavorables; puis la Deuxième Guerre mondiale a interrompu les préparatifs entamés en 1930 par une Commission interorthodoxe préparatoire réunie à Vatopédi.¹

C'est le Patriarcat oecuménique qui a finalement pris l'initiative de convoquer un Concile panorthodoxe.² Le Patriarche Athénagoras Ier, avec l'accord des primats des Eglises orthodoxes locales, a convoqué en 1961 la première Conférence panorthodoxe de Rhodes pour rédiger une liste des thèmes du Concile. Couvrant presque tout le spectre de l'Orthodoxie, de la doctrine à la pastorale, ces thèmes ont été répartis en huit chapitres, comme suit:³

I. FOI ET DOGME

- A. Détermination de la signification du dogme du point de vue orthodoxe.
- B. Les sources de la révélation divine.
 - a) La sainte Ecriture.
 - 1. Inspiration de la sainte Ecriture.
 - 2. Autorité des livres de l'ancien Testament lus dans l'Eglise orthodoxe.
 - 3. Edition scientifique du texte byzantin du nouveau Testament.
 - b) La tradition sacrée (détermination de sa signification et de son étendue)
- C. Textes symboliques de l'Eglise orthodoxe.
 - a) Textes faisant autorité (afthendika) dans l'Eglise orthodoxe.
 - b) Textes ayant une autorité relative.
 - c) Textes ayant une autorité subsidiaire.
 - d) Rédaction et publication d'une commune confession de foi orthodoxe.
- D. Signification et autorité de l'Eglise.
 - a) Signification de l'Eglise.
 - b) Autorité de l'Eglise (détermination de sa signification).
 - c) Conscience commune de l'Eglise.
 - d) Infaillibilité dans l'Eglise s'exprimant par sa hiérarchie réunie en concile oecuménique.

II CULTES DIVIN

- A. Orthodoxie et Bible.
 - a) Plus large usage de l'ancien Testament dans le culte.
 - b) Redistribution de toutes les péripécies liturgiques.
- B. Uniformité du typikon et des textes liturgiques employés dans le culte et dans la célébration des sacrements. Leur révision et leur édition critique.
- C. Meilleure participation de l'élément laïque à la vie culturelle et à toute la vie de l'Eglise.
- D. Etude des moyens aptes à affermir et à renforcer la vie liturgique dans l'Eglise orthodoxe ainsi que la tradition de l'art byzantin et de tout l'art orthodoxe dans ses différentes expressions (musique ecclésiastique, peinture, architecture, vitraux, objets sacrés).

III. ADMINISTRATION ET DISCIPLINE ECCLESIASTIQUE

- A. Codification des saints canons et des prescriptions canoniques en vue d'une éventuelle ratification, en temps opportun, par un concile oecuménique.
- B. Justice ecclésiastique et procédure pénale.
 - a) Organisation des tribunaux spirituels d'une manière autant que possible uniforme dans toute l'Eglise orthodoxe.
 - b) Etablissement d'une procédure pénale ecclésiastique autant que possible identique.
 - c) Appel.
- C. Au sujet de l'épiscopat:
 - a) Pour les évêques, étude du mode d'élection le plus conforme possible aux canons
 - b) Distinctions administratives et autres entre les évêques:
 - 1) Patriarches - 2) Présidents des Eglises autocéphales - 3) Métropolitains -
 - 4) Archevêques - 5) Métropolitains titulaires - 6) Evêques résidentiels -
 - 7) Evêques titulaires et auxiliaires - 8) Chorévêques.
- D. Vie monastique: Recherche des moyens aptes à ramener le monachisme orthodoxe à sa splendeur ancienne par la fidélité aux traditions et aux règles monastiques et par la reprise de son ancienne activité.
- E. Adaptation des prescriptions canoniques au sujet du jeûne conformément aux exigences de notre époque.
- F. Formation du clergé:
 - a) Forme, but et objet de la formation du clergé orthodoxe.
 - b) Le contrôle immédiat de la hiérarchie sur cette formation.
 - c) Séminaires pour cette formation théologique et autre.
 - d) Conférences pour la formation du clergé.
- G. Empêchements de mariage: étude de la pratique actuelle des Eglises locales et des pouvoirs de l'Eglise en cette matière. Assurer autant que possible une pratique uniforme dans toute l'Eglise orthodoxe.
- H. Tenue du clergé: sa présentation et son vêtement.
- I. Problème du calendrier: Etude de la question en fonction de la décision du premier concile oecuménique sur la date de Pâques. Essayer d'établir une pratique commune aux Eglises orthodoxes en cette matière.
- J. Eglise orthodoxe et jeunesse.

IV. RELATIONS DES EGLISES ORTHODOXES ENTRE ELLES

A. Relations interorthodoxes:

- a) Relations des Eglises orthodoxes autocéphales entre elles et avec le patriarcat oecuménique selon les canons et l'histoire.
 - 1) Lettres festales - 2) Diptyques - 3) Saint chrême - 4) Observation des obligations découlant des chartes de fondation - 5) Echange de visites entre les chefs des Eglises orthodoxes autocéphales.
- b) Renforcement des relations existantes par:
 - 1) Echange de lettres fraternelles - 2) Convocation de congrès théologiques - 3) Envois de clercs et de professeurs - 4) Contacts entre les facultés de théologie - 5) Echange de professeurs et d'étudiants - 6) Bourses - 7) Echange de périodiques, de livres et autres éléments d'information ayant trait à la vie et à l'action des Eglises - 8) Célébration des grands événements ecclésiastiques de signification interorthodoxe.

B. Autocéphalie et autonomie dans l'Eglise orthodoxe:

- a) Proclamation de l'autocéphalie:
 - 1) Qui proclame l'autocéphalie ? - 2) Présupposés et conditions . 3) Mode de proclamation de l'autocéphalie - 4) Quelles sont les Eglises autocéphales actuellement reconnues ?
- b) Détermination des conditions requises pour qu'une Eglise soit reconnue autonome.

C. Orthodoxie et diaspora.

Situation actuelle et position canonique de la diaspora orthodoxe.

V. RELATIONS DE L'EGLISE ORTHODOXE AVEC LE RESTE DU MONDE CHRETIEN

A. Etude des moyens de rapprochement et d'unité des Eglises dans la perspective panorthodoxe.

B. Orthodoxie et autres Eglises orientales:

- a) Entretien de relations amicales en vue du rétablissement de l'union avec elles par: 1) Echange de visites - 2) Echange de professeurs et d'étudiants - 3) Contacts de caractère théologique.
- b) Etude de l'histoire de la foi, du culte, et de l'administration de ces Eglises.
- c) Collaboration avec elles:
 - 1) Dans les assemblées de caractère oecuménique - 2) Dans les questions d'ordre pratique.

C. Orthodoxie et Eglise catholique romaine:

- a) Etude des points positifs et négatifs entre les deux Eglises dans le domaine:
 - 1) De la foi - 2) De l'administration - 3) De l'activité ecclésiastique(En particulier du sujet de la propagande, du prosélytisme et de l'union.).

- b) Entretien de relations dans l'esprit de la charité dans le Christ, en prenant spécialement en considération les points prévus par l'encyclique patriarcale de 1920.
- D. L'Orthodoxie et les Eglises et confessions provenant de la réforme.
- a) Les confessions les plus éloignées de l'orthodoxie:
1) Luthéranisme - 2) Calvinisme - 3) Méthodistes - 4) Autres confessions protestantes.
- b) Les confessions les plus proches de l'orthodoxie:
1) Les épiscopaliens en général - 2) les anglicans.
Etude des possibilités d'entretenir des relations et de continuer le rapprochement avec elles, en particulier avec les épiscopaliens, et les anglicans, à la lumière des présupposés positifs existants déjà.
- E. Orthodoxie et vieux-catholiques:
Promouvoir les relations avec eux dans l'esprit des conversations théologiques ayant eu lieu jusqu'à présent et de leurs déclarations et tendances en faveur de l'union avec l'orthodoxie.
- F. Orthodoxie et mouvement œcuménique:
- a) Participation et présence de l'Eglise orthodoxe dans le mouvement œcuménique selon l'esprit de l'encyclique patriarcale de 1920.
- b) Questions théologiques et autres ayant trait à la participation de l'Eglise orthodoxe au mouvement œcuménique.
- c) La signification et la contribution de l'ensemble de la participation orthodoxe à l'orientation de la pensée et de l'activité œcuménique.

VI. L'ORTHODOXIE DANS LE MONDE

- A. Etude et recherche des moyens pratiques par lesquels on pourra renforcer la civilisation chrétienne orthodoxe parmi les peuples orthodoxes, et cela dans toutes ses manifestations.
- B. Diffusion de l'enseignement de l'évangile à travers le monde selon la tradition orthodoxe.
- C. Contribution des Eglises orthodoxes locales au triomphe des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité parmi les peuples.
- D. Développement de la coutume des pèlerinages orthodoxes vers les divers lieux vénérés par les fidèles.

VII. QUESTIONS THEOLOGIQUES

- A. "L'économie" dans l'Eglise orthodoxe:
 - a) Signification et étendue des termes "akribeia" et "oikonomia" dans l'Eglise orthodoxe.
 - b) "L'économie": 1) Dans les sacrements célébrés soit dans l'Eglise, soit en dehors de l'Eglise - 2) Dans la réception dans l'Eglise orthodoxe des hérétiques ou des schismatiques: soit par le baptême, soit par la chrismation, soit par un certificat, soit par une prière - 3) Dans le culte.
- B. La reconnaissance des saints dans l'Eglise orthodoxe et la fixation d'une pratique commune à toute l'Eglise en cette matière.
- C. Orthodoxie et autres religions.
- D. Les modes traditionnels du témoignage de l'orthodoxie dans le monde.
- E. L'euthanasie et la théologie orthodoxe.
- F. L'incinération des morts et la théologie orthodoxe.

VIII. PROBLEMES SOCIAUX

- A. Eglise orthodoxe et jeunesse.
- B. Mariage et famille:
 - a) les problèmes au sujet du mariage.
 - b) Procréation.
 - c) Education des enfants.
 - d) Contrôle des naissances et surpopulation.
 - e) Divorces.
 - f) Fécondation artificielle.
- C. Etablissements sociaux, asiles, etc., et sollicitude de l'Eglise orthodoxe.
- D. L'orthodoxie et les discriminations raciales.
- E. L'orthodoxie et les problèmes des chrétiens dans les régions de changements sociaux rapides.

La quatrième Conférence panorthodoxe, réunie au Centre Orthodoxe du Patriarcat oecuménique (Chambésy/Genève, 8-15 juin 1968) a choisi les thèmes suivants dans le Catalogue de Rhodes:

1/ du chapitre I "FOI ET DOGME", lettre B: Les sources de la révélation divine - a) La sainte Ecriture: 1. Inspiration de la sainte Ecriture 2. Autorité des livres de l'ancien Testament lus dans l'Eglise orthodoxe 3. Edition scientifique du texte byzantin du nouveau Testament; b) La tradition sacrée (détermination de sa signification et de son étendue).

2/ du chapitre II "CULTE DIVIN", lettre C: Meilleure participation de l'élément laïque à la vie culturelle et à toute la vie de l'Eglise.

3/ du chapitre III "ADMINISTRATION ET DISCIPLINE ECCLESIASTIQUE" lettre E: Adaptation des prescriptions canoniques au sujet du jeûne conformément aux exigences de notre époque.

4/ du même chapitre, lettre G: Empêchements de mariage - Etude de la pratique actuelle des Eglises locales et des pouvoirs de l'Eglise en cette matière. Assurer autant que possible une pratique uniforme dans toute l'Eglise orthodoxe.

5/du même chapitre encore, lettre I: Problème du calendrier - Etude de la question en fonction de la décision du premier concile oecuménique sur la date de Pâques. Essayer d'établir une pratique commune aux Eglises orthodoxes en cette matière.

6/ du chapitre VIII "QUESTIONS THEOLOGIQUES", lettre A: L'économie dans l'Eglise orthodoxe. Ce thème est divisé de la manière suivante: a) signification et étendue des termes "akribeia" et "oikonomia" dans l'Eglise orthodoxe; b) "L'économie": 1. Dans les sacrements célébrés soit dans l'Eglise, soit en dehors de l'Eglise 2. Dans la réception dans l'Eglise orthodoxe des hérétiques ou des schismatiques - soit par le baptême, soit par la chrismation, soit par un certificat, soit par une prière.

A côté de ces thèmes, la quatrième Conférence panorthodoxe a défini la procédure à suivre dans leur élaboration en vue de les soumettre au futur Concile panorthodoxe, et a fixé les modalités de ce processus. Il a donc été décidé que chacun de ces six thèmes fera l'objet d'une étude de la part d'une ou de plusieurs Eglises locales, qui rédigeront dûment leur rapport. L'examen du premier thème, "SOURCES DE LA REVELATION DIVINE", a été remis aux soins de l'Eglise de Constantinople. Le deuxième thème, "PARTICIPATION DES LAICS A LA VIE DE L'EGLISE", a été confié à l'Eglise de Bulgarie. Le troisième thème, "LE JEUNE", a été confié à l'Eglise de Serbie; le quatrième thème, "EMPECHEMENTS DE MARIAGE", conjointement à l'Eglise de Russie et à l'Eglise de Grèce; le cinquième thème, "LA QUESTION DU CALENDRIER ET DE LA DATE DE PAQUES", ainsi que le sixième thème, "L'ECONOMIE DANS L'EGLISE", ont été confiés à l'Eglise de Roumanie.⁴

En plus de cette distribution, la quatrième Conférence panorthodoxe a créé une Commission interorthodoxe préparatoire du Concile pour coordonner et élaborer les études déjà confiées (ou qui seront confiées) aux Eglises locales, ainsi que la formulation de la position panorthodoxe sur chacun de ces thèmes. Dans cette Commission, chaque Eglise locale est représentée par un ecclésiastique assisté d'un théologien, prêtre ou laïc. Le Secrétariat pour la préparation du Concile -créé aussi par la quatrième Conférence panorthodoxe- a son siège dans ce même Centre Orthodoxe du Patriarcat Oecuménique à Chambésy.

La procédure à suivre pour préparer le Concile a été fixée comme suit: les Eglises locales, responsables d'une première élaboration des six thèmes choisis, ont un délai de six mois pour le faire. Leurs rapports doivent ensuite être soumis à l'examen des autres Eglises par l'intermédiaire du Secrétariat. Puis la Commission interorthodoxe préparatoire doit se réunir pour formuler la position panorthodoxe sur chacun des thèmes étudiés.

Quand la Commission préparatoire a fini ses travaux, son président en informe dûment le Patriarche oecuménique qui, en accord avec les chefs des différentes Eglises locales, convoque une Conférence panorthodoxe préconciliaire. Les textes rédigés par la Commission sont envoyés à titre d'information aux Eglises locales.

La Conférence panorthodoxe préconciliaire a pour tâche d'étudier les rapports préparés par la Commission préparatoire et de constituer le dossier définitif de chacun des thèmes, qui sera remis par le Patriarche oecuménique au futur Saint et Grand Concile et, plus spécialement, au bureau compétent de celui-ci.⁵

Quant aux qualificatifs attribués par la tradition ecclésiale aux conciles orthodoxes, tel "Concile oecuménique" et "Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe", la préférence a été donnée au second car, si, au cours de l'histoire, des conciles ont pu être convoqués dans le but d'être "oecuméniques", ce n'est que par la suite seulement que le consensus des fidèles les a reconnus comme tels. Certains conciles, voulus oecuméniques, n'ont été reconnus que comme conciles locaux par la conscience de l'Eglise, alors que d'autres conciles, locaux, se sont avérés être oecuméniques. Celui de Sardique, par exemple, (343 après Jésus-Christ) devait être un concile oecuménique, mais n'a finalement été considéré que comme concile local; de même pour le concile d'Ariminum (359). En revanche, celui de Constantinople, convoqué en 381 par l'empereur Théodose comme concile de la partie orientale de son empire, a été reconnu comme oecuménique 150 ans plus tard par le IVème Concile oecuménique (451).⁶

Le caractère oecuménique ou non-oecuménique d'un concile, comme le constate le théologien orthodoxe Athanase Yevtitch, se juge surtout selon son importance salvifique pour les chrétiens, ce qui est imprévisible.⁷ Pour toutes ces raisons le terme "Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe"⁸ a été retenu de préférence, car il a été applicable à tous les conciles précédents et l'est aussi dans le cas présent, compte tenu de son envergure due, si Dieu le veut, à la participation de toutes les Eglises dites "orthodoxes" d'Orient en communion, aujourd'hui, selon les normes de l'union canonique; mais aussi compte tenu de l'humble conviction de ces Eglises que c'est l'action du Saint-Esprit -et non pas la volonté humaine- qui réunit en seul lieu, après tant de siècles, ce peuple de Dieu.

Deux ans après la quatrième Conférence panorthodoxe de Cypre, le 16 juillet 1970, le Saint Synode du Patriarcat oecuménique a décidé de proposer aux autres Eglises orthodoxes la convocation d'un

Commission interorthodoxe préparatoire du Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe. Elle devait se réunir en mars 1971 mais ne l'a fait finalement qu'en juillet 1971 (du 15 au 28) à Chambésy, soit, à peu près trois ans plus tard, au même endroit où s'était réunie la quatrième Conférence panorthodoxe. Comme l'a dit S.E. le Métropolitain de Myra Mgr Chrysostome aux membres de la Commission: "Voici devant nous -soigneusement élaborés par les Eglises orthodoxes locales, nos soeurs- les textes traitant les six thèmes choisis par la quatrième Conférence panorthodoxe à Genève. Les vénérables délégations de nos Eglises ici présentes, c'est-à-dire nous tous, avons à étudier ces textes, ainsi que quelques rapports et observations faits à leur égard par quelques-unes des Eglises soeurs. A nous, membres de la Commission, revient de juger si ces textes ici devant nous recouvrent effectivement le champ des problèmes posés aujourd'hui à l'Orthodoxie..., s'ils reflètent suffisamment l'esprit de l'Eglise et l'attente pieuse du peuple orthodoxe, faite de foi et d'espérance." ⁹ Cela revient à se demander si ces textes répondent bien au besoin de faire cadrer la théologie traditionnelle avec la pluralité des optiques modernes tout en faisant cadrer les besoins pastoraux des fidèles avec la responsabilité pastorale de l'Eglise.

Les travaux de la Commission interorthodoxe préparatoire ont débouché sur deux conclusions principales. D'une part le corpus des rapports sur les six thèmes choisis a été bien constitué: le Secrétariat a d'abord imprimé des rapports en grec, ¹⁰ puis en a fait une édition grecque plus complète -comprenant aussi l'ensemble des actes de la Commission interorthodoxe. ¹¹ Sous l'égide du Secrétariat, cette édition a été reprise en russe, ¹² en français (moins le rapport sur premier des six thèmes, celui de la Révélation, ¹³ en anglais, ¹⁴ italien ¹⁵ et allemand ¹⁶ (édition partielle).

D'autre part, la Commission a unanimement proposé la révision du Catalogue de Rhodes par la première Conférence panorthodoxe préconciliaire et a exprimé le vœu que le Patriarche oecuménique -après consultation avec les primats des Eglises locales- veuille bien convoquer la première Conférence panorthodoxe préconciliaire pour la première quinzaine du mois de juillet 1972. ¹⁷

Après avoir étudié les rapports de la Commission, le...

Synode du Patriarcat oecuménique, présidé par feu le Patriarche Athénagoras, a été obligé d'admettre qu'une convocation aussi prompte de la Conférence préconciliaire n'était pas réalisable. ¹⁸ Comme le chef du Secrétariat pour la préparation du Concile le fit savoir aux Eglises orthodoxes locales puis à la presse (16 mai 1972), le Patriarcat oecuménique était arrivé à la conclusion que, concernant le Catalogue de Rhodes, les Eglises locales avaient besoin d'un délai de réflexion et que l'échéance de juillet 1972 était par conséquent trop courte. La convocation de la première Conférence panorthodoxe préconciliaire serait donc être remise à plus tard, un délai plus long étant bénéfique non seulement pour donner le temps, aux prélats mandatés, d'étudier en profondeur les thèmes du Grand Concile, mais encore pour fournir aux théologiens orthodoxes en général l'occasion d'exprimer leurs vues représentatives de la vie orthodoxe de toujours, du plérôme de l'Eglise orthodoxe.

Effectivement, ce délai supplémentaire a marqué une étape importante dans le chemine de l'Eglise orthodoxe vers le Grand Concile. La portée et les difficultés de l'entreprise, commencée avec tant de zèle, ont pu pénétrer convenablement les consciences. Il a permis aussi des contacts enrichissants entre théologiens et Eglises locales. Relevons quelques exemples:

A/ Chambésy, 26-31 décembre 1972: rencontre officielle de ¹⁹ théologiens orthodoxes organisées par le Secrétariat pour la préparation du Concile. La conclusion de cette rencontre a aussi été que le Catalogue de Rhodes devrait être révisé tant pour son manque de cohérence que parce qu'il ne correspondait pas aux exigences ecclésiales des temps et des fidèles. La forme amendée suivante a été proposée:

A. L'HOMME A L'IMAGE DU CHRIST

1) Thèses fondamentales de l'anthropologie orthodoxe (sens de la divinisation aujourd'hui)

2) La vie en Christ

a) assemblée eucharistique et paroisse:

- restructuration des paroisses, soins pastoraux
- renouveau liturgique (cf. Catalogue Rhodes II, A, B)
- renouveau charismatique (Catalogue Rhodes II, C-D-E-F-G)

b) Spiritualité Orthodoxe

- les cœurs aujourd'hui (Catalogue Rhodes III, A)
- l'écclésiologie (jeûne, renouveau) (Catalogue Rhodes III, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)
- le mariage en Christ (Catalogue Rhodes III G, VI)

c) le chrétien dans le monde

-la sécularisation

-justice sociale, racisme, paix (Catalogue Rhodes VI C; VIII B,C,D)

B. L'UNITE DE L'EGLISE

1) Organisation de l'Eglise orthodoxe

a) rapports des Eglises orthodoxes autocéphales entre elles et avec le Patriarcat oecuménique (Catalogue Rhodes IV A)

b) organisation synodale, d'après la tradition canonique, des Eglises autocéphales et autonomes (Catalogue Rhodes III B)

c) l'autocéphalie dans l'Eglise orthodoxe (Catalogue Rhodes IV B)

d) le problème mondial de la diaspora orthodoxe (Cat. Rhodes IV C)

e) le problème du calendrier (Catalogue Rhodes III I)

f) les schismes dans l'Eglise orthodoxe

2) L'Eglise orthodoxe face au reste du monde chrétien (Rhodes V, VII)

a) unité de l'Eglise selon la tradition orthodoxe

b) problème de communion avec les autres Eglises et confessions (Catalogue Rhodes V, VII) 20.

Au cours du colloque théologique tenu à l'Académie orthodoxe de Crète, du 9 au 13 octobre 1973²¹, M. Vlassios Pheidias, professeur à la Faculté de théologie de l'Université d'Athènes, lut un rapport présentant les travaux de la rencontre officielle de Chambésy et souligne que presque tous les membres de la conférence reconnaissent que, dans la tradition des conciles orthodoxes, ce n'est pas en multipliant les congrès et les conférences que l'Eglise trouvait les thèmes des conciles convoqués, mais qu'elle renvoyait à l'autorité conciliaire les questions courantes qui scandalisaient les fidèles chrétiens. Il y fut aussi objecté qu'il serait bien d'insérer parmi les thèmes retenus pour la discussion, un thème sur la foi afin de relier ce Saint et Grand Concile aux conciles orthodoxes précédents. Et il fut donc proposé d'insérer la portée du palamisme pour le monde moderne (qui a déjà été conciliairement approuvé); l'extension de l'anthropologie chrétienne -relation entre l'homme nouveau et l'homme naturel- à des applications modernes; ou encore les implications anthropologiques du palamisme dans le monde moderne. Après de longs débats la rencontre genevoise a accepté -mais non pas à l'unanimité- la combinaison des thèmes anthropologiques et ecclésiologiques troublant aujourd'hui la conscience orthodoxe.

B/ 22-28 septembre 1973: visite du chef du Secrétariat pour la préparation du Concile auprès du Patriarcat œcuménique, sur son

invitation, pour un échange de vues et de nouvelles sur la préparation du Concile et ses perspectives. Au cours des différents entretiens, les représentants du Patriarcat roumain soulignèrent tous la nécessité du Concile et de la restriction du nombre des thèmes, limités aux plus importants: calendrier, diaspora, relations inter-orthodoxes et avec le Patriarcat oecuménique, schismes intérieurs, remariage des clercs veufs, rapports oecuméniques -y compris avec le Conseil oecuménique des Eglises- en préconisant aussi une meilleure participation des Eglises orthodoxes locales à la préparation du Concile. 22

C/ Académie orthodoxe de Crète, 9-13 octobre 1973: sous l'égide du Secrétariat pour la préparation du Concile, rencontre officieuse de théologiens autour du choix des thèmes les plus urgents pour la vie de l'Eglise orthodoxe, selon leur expérience personnelle. La formule suivante fut adoptée comme thème général du Concile: "L'Eglise et le monde: comment l'Eglise peut-elle assumer le monde et les dangers de sa sécularisation". 23

D/ 13-18 octobre 1974: visite du chef du Secrétariat pour la préparation du Concile au patriarcat de Serbie, sur l'invitation de S.E. le Patriarche des Serbes Mgr Germain. Au cours de cette visite il fut souligné: a) le besoin de mieux faire ressentir la nécessité du Grand Concile; b) la satisfaction quant au progrès, nécessairement lent mais consciencieusement effectué, des préparatifs du Concile permettant de mieux sensibiliser le plérôme; c) que la convocation d'un Concile était théologiquement légitime même s'il ne s'agissait que de résoudre un seul problème urgent; d) l'importance des questions sur les rapports interorthodoxes et interconfessionnels et le devoir de les résoudre par un effort concerté de toutes les Eglises orthodoxes. Il fut enfin constaté que le monde attendait un message conciliaire salutaire en ces temps de crise et que l'Orthodoxie avait donc une mission importante à accomplir. 24

E/ 1er-31 mai 1976: visite effectuée par l'Envoyé extraordinaire du Patriarcat oecuménique, S.E. le Métropolitite Meliton de Cypre, accompagné du Secrétaire pour la préparation du Concile et du Doyen Protopresbytere Georges Tsoris, à travers les Eglises orthodoxes.

C'est grâce à cette tournée que notre réunion d'aujourd'hui s'est avérée possible. C'est un jalon important dans la marche de l'ensemble de l'Eglise orthodoxe vers une préparation plus efficace de son Saint et Grand Concile. 25

Jetons, dès maintenant, un coup d'oeil rapide sur le nombre impressionnant d'écrits théologiques sur le Concile, ainsi que sur les ferments spirituels observés dans le monde orthodoxe, qui, en raison de leur diversité et de l'importance des divergences d'opinion -phénomène assez fréquent en pareille circonstance- ont semblé, à un moment donné, remettre en cause le cheminement direct vers le Concile. En tout cas, croyons-nous, ces divergences constituent un guide précieux pour l'Eglise orthodoxe sur la route difficile qu'il lui reste à parcourir.

II. REVUE DE LA LITTÉRATURE CREEE AUTOUR DU CONCILE

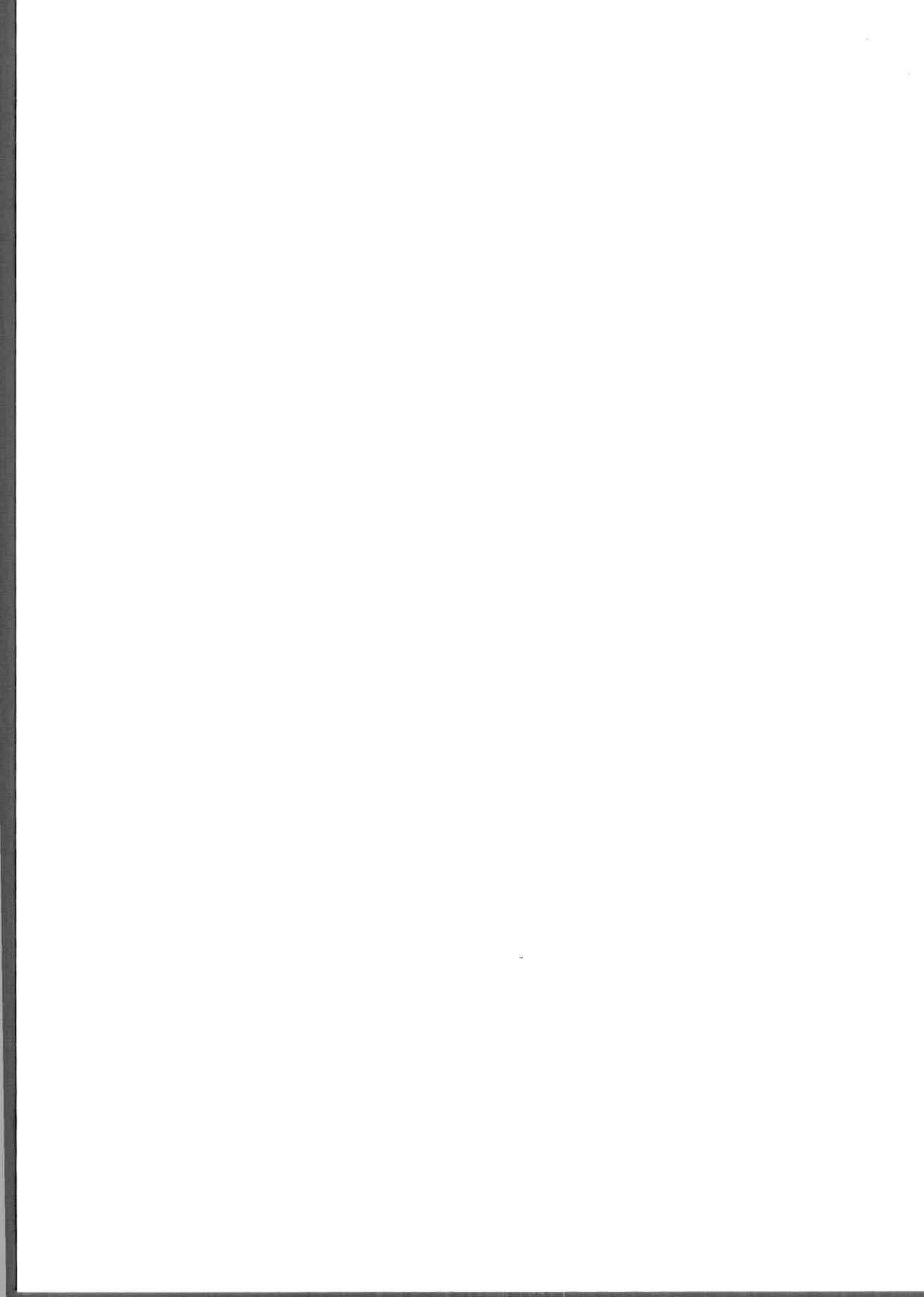
A. Généralités

La littérature sur le Concile reflète divers points de vue de théologiens ou de simples laïcs, tant sur son opportunité que sur son ordre du jour. Elle émane de congrès, d'articles parus dans les revues et journaux -même dans la presse mondiale et signés par de non-orthodoxes- elle prend aussi la forme de mémoranda. Tout cela constitue un dossier volumineux et une bibliographie si étendue qu'il faut procéder méthodiquement si l'on veut en présenter l'essentiel sous une forme facilement assimilable et capable de faire fructifier les travaux de la Conférence. Nous nous bornerons donc, dans ce qui suivra, aux contributions les plus importantes, des théologiens orthodoxes, laissant de côté pour le moment les considérations des prélats mandatés des Eglises locales, ainsi que nos propres critiques et recommandations à la présente assemblée spirituelle. Notons d'emblée que ces considérations sont en train d'être triées et publiées par le Secrétariat pour la préparation de l'Assemblée dans un périodique à part, intitulé, "synodikon". Le premier numéro vient de paraître, comprenant plus de quarante

pages. C'est une première sélection d'articles vraiment utiles sur les buts et la problématique du Concile. Quant à la bibliographie sur le Concile, nous vous renvoyons à "Episkepsis", bulletin d'information bimensuel du Centre, depuis sa parution en 1970 et jusqu'à aujourd'hui.

Les premières réactions de la théologie orthodoxe à l'idée d'un Saint et Grand Concile -après tant de siècles- qui restituerait l'Orthodoxie par rapport au monde moderne, furent favorables, même enthousiastes. Paul Evdokimov, deux mois avant sa mort, et Olivier Clément, théologien orthodoxe français bien connu -tous deux professeurs à l'Institut Saint-Serge de Paris- rédigèrent ensemble un "Appel aux Eglises"⁹⁶ où, après avoir constaté que "dans l'Orthodoxie l'expression canonique de la catholicité de l'Eglise a été interrompue... pendant douze siècles", ils saluent l'effort du Patriarche oecuménique en vue de rassembler toute l'Orthodoxie comme "un gage plein d'espoir". En revanche, ils craignent que le Catalogue de Rhodes ne prenne pas en considération l'ensemble du problème, tandis que l'isolement des Eglises orthodoxes entre elles, dû à des antagonismes ou à la différence des systèmes sociaux, les porte à réagir défavorablement à l'idée du Concile. C'est la raison pour laquelle les deux professeurs envoyèrent un appel à l'Eglise orthodoxe dans son ensemble, lui priant de laisser libre cours à "l'instinct de l'Orthodoxie, l'esprit prophétique du peuple de Dieu", alors que la préparation du Concile devrait se concentrer sur l'interrogation principale: "Qu'est-ce le christianisme aujourd'hui?" C'est une question qui, chez les orthodoxes, peut se poser quant à la place et à la signification du monde dans l'Eglise.

Développant ces points, le professeur Olivier Clément a publié dans "Contacts" un article intitulé "Tous préparons ensemble le Concile"⁹⁷. Permettez-nous de l'analyser plus en détail, puisqu'il représente un courant particulièrement fort aujourd'hui dans la diaspora orthodoxe, qui se caractérise par une ferveur remarquable. L'auteur commence par citer les facteurs qui, à son avis, influent négativement sur le renouveau de l'Eglise orthodoxe: d'une part "l'autoritarisme absolu" de certains patriarches, notamment celles qui calculent leurs droits sur le monde, et d'autre part, d'autre part, l'écueil-conservatisme...



milieux orthodoxes (par exemple les vieux-croyants russes et les vieux-calendaristes grecs, mais aussi certains groupes marginaux sans pour cela qu'ils s'agisse de schismatiques), qui sont prêts à condamner d'avance tout effort de renouveau des structures orthodoxes comme étant entaché d'oecuménisme, d'uniatisme etc. La pire des choses, selon l'auteur de l'article, serait, face à ces difficultés inhérentes à pareille entreprise, de parler vaguement de concile, noyant ainsi le saint enthousiasme qu'il a suscité dans un verbalisme irréfléchi. D'autant plus que, malgré ces difficultés et le poids d'inertie qu'elles entraînent au sein de notre Eglise, les temps semblent vraiment mûrs pour la convocation du Concile.

"Les grands conciles oecuméniques, écrit M. Clément, ne sont pas réunis, on le sait, comme des entreprises de congratulation mutuelle, mais dans des situations tragiques, et pour répondre à des menaces précises qui compromettaient tel ou tel aspect de la vérité. Or aujourd'hui, c'est la vérité tout entière qui est compromise, dans son contenu comme dans son réceptacle ecclésial." Pour l'auteur, le Concile doit procéder en priorité à un témoignage chrétien inspiré, à savoir: qui est notre Dieu à nous les chrétiens, le Dieu trinitaire, le Dieu de la Crucifixion et de la Résurrection, le Dieu de l'Esprit de vie ? Ensuite le Concile devrait étudier les moyens de faire entrer le Dieu vivant dans les structures de l'Eglise, dans la paroisse, la liturgie, les canons, la spiritualité de chacun; par la suite, il devrait analyser les deux problèmes principaux exigeant une solution aujourd'hui: l'organisation selon les normes canoniques de la diaspora orthodoxe, ainsi que l'union avec les anciennes Eglises d'Orient, dites non-chalcédoniennes. Le Concile devrait aussi frayer la voie vers une solution de deux autres problèmes: les rapports ecclésiaux avec des systèmes sociaux et politiques reposant sur d'autres bases métaphysiques que l'Eglise, avec lesquels une coexistence serait possible à partir d'un principe de principes méta-politiques (par exemple l'Eglise dans le monde, mais non de ce monde); d'autre part un rapprochement avec les structures de l'Eglise universelle, et les que le Concile devrait rendre accessibles à tous, mais qu'il faudrait le faire en tenant compte de l'importance de ce fait et retrouver son sens véritable, qui réaffirme tout le contenu de la vie des chrétiens et de leur foi et de leur amour des Orthodoxes. Enfin, l'auteur...

un appel en faveur de la rédaction d'un programme clair et précis du Concile, de la multiplication des échanges en profondeur et de l'extension, sur le plan vécu, de l'idée oecuménique, afin que le futur Concile puisse s'avérer d'emblée une partie organique de toute l'Orthodoxie, fruit, en elle, de l'Esprit unificateur.

Nombre d'autres articles ou manifestations firent preuve, en 1971, d'un même esprit d'ouverture et de participation enthousiaste à la préparation du Concile. C'est ainsi que, lors d'un congrès clérico-laïc organisé par l'Académie orthodoxe de Crète, en janvier 1971, sur le thème: "Le Concile et les ouailles de l'Eglise", les conférences du Métropolitain Irinéos de Kissamos et Sélinos (actuellement Métropolitain d'Allemagne) et de M. Alexandre Papaderos, directeur général de l'Académie, soulignèrent le besoin d'un renouveau dans la théologie conciliaire, d'une part, et de la préparation des ouailles de l'Eglise à une participation individuelle dans ce grand événement de l'Eglise, d'autre part.²⁸ Dans son article "*L'Eglise de Grèce et le Concile panorthodoxe*", le père Antonios Alévizopoulos²⁹ félicita l'Eglise de Grèce de son attitude favorable au Concile et à sa mission, c'est-à-dire la rencontre de l'Orthodoxie avec l'homme d'aujourd'hui, et souligna le besoin prioritaire d'adapter les textes liturgiques de l'Eglise orthodoxe au rythme actuel de vie.

Il convient aussi de noter aussi, comme représentatifs de la problématique particulière de la diaspora orthodoxe, les congrès de la Jeunesse orthodoxe francophone à Annecy (1er novembre 1971) et à Marseille (20 mai 1972)³⁰. Le premier a exprimé les grands espoirs que les jeunes ont placés dans le Concile, alors que le deuxième congrès a fait des propositions concrètes, par exemple que l'esprit du 8ème Canon du 1er Concile orthodoxe soit appliqué à la diaspora orthodoxe et que la coexistence inopportune de plusieurs hiérarchies orthodoxes dans une même ville soit évitée. Des espoirs et des propositions semblables ont été émis par l'Assemblée générale de Syndesmos (fédération mondiale des mouvements de jeunesse orthodoxe) à Boston, en 1972,³¹ et par son comité exécutif réuni à Chambésy le 24 août 1972. Celui-ci a souhaité que le futur Concile s'occupe du thème de l'ecclésiologie orthodoxe et plus spécialement de l'Eglise telle qu'elle est vécue dans la koinonia du Saint-Esprit dans les communautés orthodoxes locales.

Néanmoins, des voix de protestations s'élevèrent, de plus en plus fortes, à mesure que les mois passaient, contre l'empressement d'arriver au Concile sans en avoir suffisamment préparé le terrain. Surtout après la réunion de la Commission interorthodoxe préparatoire de juillet 1971 et encore plus, en 1972, les objections se multiplièrent et contribuèrent à la décision du Saint Synode du Patriarcat oecuménique de retarder la première Conférence panorthodoxe préconciliaire initialement prévue pour juillet 1972. C'est dans cet esprit que l'éminent théologien serbe, l'archimandrite Justin Popovitch écrivit dans son étude publiée dans une traduction grecque à Athènes en 1971, "*Epikyndinos hé synklésis Oikoumenikés Synodou*" (*Dangereuse, la convocation d'un concile oecuménique*):³²

"Personnellement, je ne vois pas la nécessité absolue de convoquer un concile oecuménique dans les conditions actuelles. S'il en existe toutefois, le moment présent est sûrement le plus mal choisi de toute l'histoire de notre Eglise." Parmi les facteurs défavorables il citait le manque d'une préparation adéquate et -le plus important- l'absence d'une conjoncture favorable à un point tel que de nombreux évêques d'Eglises orthodoxes locales "ne pourraient pas à cause de leur faiblesse humaine confesser les dogmes orthodoxes et les vérités canoniques d'une manière orthodoxe et conforme aux Saints Pères, dans l'éventualité d'un concile oecuménique".

Les vues du père Justin ont été partagées par le célèbre théologien russe, le père Jean Meyendorff, dans son article intitulé "*Vers un Grand Concile orthodoxe*".³³ Citant les propos du père Justin il maintient que des thèmes marginaux -tels la codification des canons, le jeûne, etc- ne devraient pas occuper le centre d'intérêt mais que celui-ci soit consacré aux thèmes substantiels, telle la question brûlante de la diaspora orthodoxe. L'auteur admet que la quatrième Conférence panorthodoxe de Chambésy (1968) a remédié en partie aux imperfections de la précédente. Il estime toutefois que le succès du Concile dépend encore et toujours du développement, dans nos rapports, d'un esprit chrétien d'humilité et d'un sens pratique.

Des réserves quant au moment choisi pour le Concile et à l'opportunité même de celui-ci, ont également été exprimées par le théologien grec Christos Yannaras³⁴ qui déclare, lui aussi, en définitive "*qu'il faut éviter à tout prix de convoquer le Concile dans l'immédiat*".

A cet égard, il faut relever toutefois que les voix proclamant leur foi dans le Concile et dans la présence de l'Esprit saint en lui et dans sa préparation, ne se turent jamais. A titre d'exemple nous pensons à l'article du R.P. Démétrios Staniloas³⁵ sur le devoir de l'Orthodoxie d'emboîter le pas aux Conciles du IV^{ème} siècle.

Remettant en question l'ordre du jour du Concile, le Dr Stylianos Papadopoulos, professeur à la Faculté de théologie d'Athènes se range, dans son article paru dans "Grégorios ho Palamās"³⁶, du côté de ceux qui considèrent que le prolix Catalogue de Rhodes aboutirait logiquement à la rédaction, par le futur Saint et Grand Concile, d'une sorte de manuel de catéchisme, ce qui est contraire à la tradition de notre Eglise: celle-ci, au cours de son histoire, n'a promulgué qu'un nombre restreint de formulaires de la foi, réunis en credo et ne s'est pas vouée à la rédaction de compendia scolastiques qui tueraient l'esprit dans un but de monolithisme idéologique, pour aboutir soit à l'étouffement du dynamisme de l'Eglise, soit à la création d'une infinité de schismes. Le professeur déplorant aussi la révision du Catalogue de Rhodes, telle que l'a proposée la Commission interorthodoxe préparatoire, estimant qu'il vaudrait certainement mieux le laisser de côté pour le remplacer par un certain nombre de thèmes principaux intéressant le plérôme orthodoxe et capable de l'aider effectivement dans sa lutte spirituelle. Le professeur propose donc les thèmes suivants:³⁷ 1) problème du rapport de l'homme nouveau en Christ avec l'homme naturel, particulièrement l'homme sécularisé; 2) problème très aigu de la diaspora orthodoxe, qui met en danger l'unité ecclésiologique et sacramentelle de l'Eglise; 3) solution -tenant compte des réalités actuelles- du problème de l'unité entre l'Eglise orthodoxe et les Eglises préchalcedoniennes, catholique romaine, vieille-catholique et anglicane.

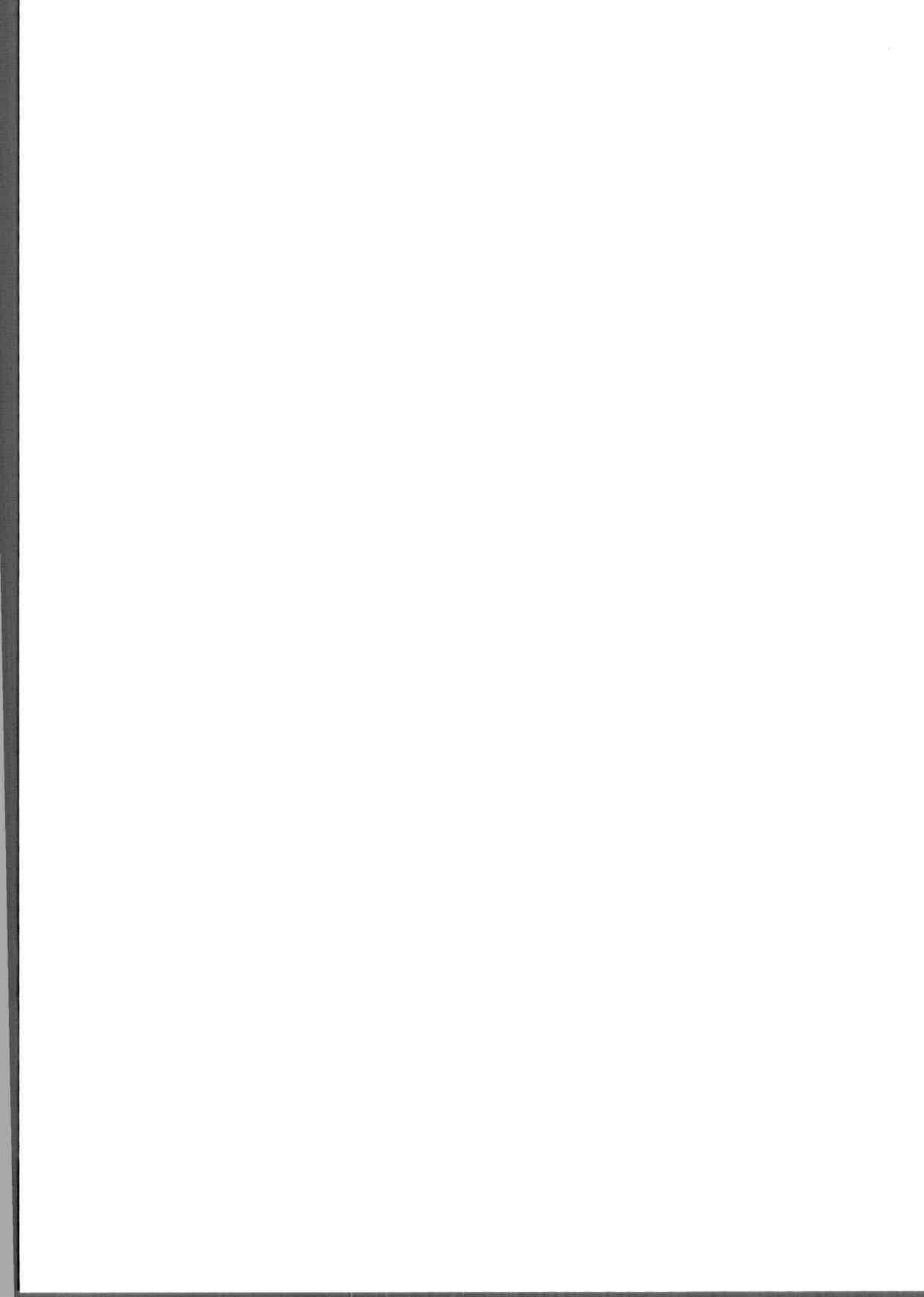
Le Dr Tchédouir Drachkovitch, professeur à la Faculté de théologie de Belgrade a, lui, une autre attitude à l'égard des travaux du Concile. Dans un article publié en décembre 1972 dans "Pravoslavije", mensuel du Patriarcat de Belgrade, sous le titre "Kakav treba biti naš prijedlog za Veliki Sinod?", le professeur Drachkovitch insistait que le concile s'efforce de résoudre les problèmes de l'unité ecclésiologique, sacramentelle et théologique, et de les résoudre par la voie de la discussion et de la négociation, et non par la voie de la décision unilatérale.

une préparation limitée, quand la vie ecclésiale le réclamera. "Si, au contraire, sa convocation ne répond pas à un véritable besoin, aucune préparation théologique ne sert à quoi que ce soit."

L'aspect historique de la convocation du Concile apparaît dans des études plus anciennes de deux théologiens orthodoxes: "Tradition et renouveau dans l'institution des Conciles oecuméniques" du père Athanase Yevtitch et "Le concile dans la théologie orthodoxe russe"²⁹ du professeur Nicolas Afanassieff. Tous deux partent des mêmes prémisses ecclésiologiques, à savoir que la structure canonique primordiale de l'Eglise est la conciliarité (en russe *sobornost*), qu'il faut entendre au sens large de la *communio in sacris* de toutes les Eglises formant le corps mystique du Christ, c'est-à-dire les rassemblements locaux de fidèles ayant chacun à leur tête un évêque canoniquement ordonné. Chaque synode local, chaque concélébration, chaque échange ou visite réciproque, affirme le père Yevtitch, est une manifestation de la conciliarité de l'Eglise. Mais, en ce cas, demande le père Yevtitch, où sont la voix et le témoignage des évêques orthodoxes et du peuple de leurs Eglises ? Les préparatifs entrepris jusqu'à ce jour, en l'absence de l'expérience vivante de l'Eglise orthodoxe et ayant conduit à un Catalogue des thèmes, imitant Vatican II et le Conseil Oecuménique des Eglises, ne convainquent nullement qu'ils conduiront à des résolutions d'importance pour le salut - les seules qui donneraient au Concile son caractère oecuménique. Le professeur Afanassieff, lui, ne nie pas la primordialité d'une compréhension de la catholicité comme communion eucharistique des Eglises locales, mais il admet en même temps l'idée du concile oecuménique comme instance canonique suprême de l'Orthodoxie, s'étendant à toute l'oikouménè. *Les principes du droit romain* (qui étaient le fondement de cette idée), observe le professeur "avaient suffisamment pénétré dans la conscience des hommes d'Eglise de l'époque des conciles oecuméniques pour qu'ils puissent, tout en considérant le concile comme un pouvoir suprême, admettre en même temps la possibilité d'une vacance d'un tel pouvoir." Car il est évident que les conciles oecuméniques ne représentent pas un pouvoir ininterrompu dans le temps; ils se réunissent à des intervalles irréguliers "en cas de besoin grave et urgent". *L'Eglise a-t-elle pu exister pendant cent ans et même pendant vingt ans sans pouvoir suprême ?*

Il en découle que, sans nier l'existence d'une autorité canonique suprême dans l'Eglise orthodoxe (celle qui donne à l'Eglise son caractère d'Ecclesia Universalis), il faudra admettre en même temps le rôle des Eglises locales en tant que communautés eucharistiques autonomes qui jouent un rôle œcuménique par leur consensus, leur réception ou non-réception des décisions conciliaires. Ce fut le cas, par exemple, des conciles de Hiérée (755) et de Florence-Ferrara (1439), convoqués comme conciles œcuméniques, mais qui ne furent jamais reconnus comme tels. Ce principe vaut évidemment pour l'Eglise orthodoxe, où la communauté eucharistique a, finalement, pris le dessus sur la catholicité concrète, contrairement à l'Eglise catholique, où le principe de la catholicité, de l'Ecclesia universalis, s'est imposé aux dépens de la communauté eucharistique. Il s'ensuit, conclut l'auteur, que ces deux ecclésiologies - catholique et orthodoxe - sont essentiellement des sœurs jumelles et qu'il faudrait retourner à leur passé historique commun pour redécouvrir les sources de la pensée théologique sur l'Eglise et ses structures conciliaires.

Cette situation de la problématique conciliaire dans ce cadre théologique, notamment par rapport à l'Eglise catholique romaine, est développée dans les "Observations" de M. Galitis, professeur à la Faculté de théologie de Thessalonique, leur catalogue des thèmes du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe". Ayant constaté que la majorité des fidèles ne participaient pas à ce grand événement dans la vie de l'Eglise, le professeur Galitis se demande s'il existe en principe une raison de convoquer un tel concile, si ses décisions revêtiront un caractère œcuménique ou canonique et si, jusqu'ici, la préparation en a été adéquate. Pour l'auteur des "Observations", la question la plus importante est la clarification de la nature du Concile, afin qu'une fois tenu il puisse avoir une idée nette de la tâche qui l'attend. C'est l'essentiel, car si le Concile se veut œcuménique, le problème de la participation des catholiques romains se pose automatiquement. Les conclusions finales portent la question stricte de la primauté de Rome. Les vertus que romains n'ont jamais été conciliés et que l'Eglise orthodoxe ne reconnaît pas par la discussion de ce Concile. Les auteurs de ces pages justifient la nécessité de la participation des patriarches et des évêques orthodoxes à la préparation



les admettre comme observateurs et les refuser comme participants ? Ou faudrait-il alors les considérer comme participants afin de les condamner après avoir entendu leurs vues ? Dans pareil cas, sommes-nous prêts à les affronter ? Et si l'on agit ainsi avec les catholiques romains, comment agir avec les autres dénominations chrétiennes ayant aussi une structure épiscopale, mais ne reconnaissant pas toutes, pour autant, le caractère sacramentel du sacerdoce, ce qui les a retranchées, de fait, de l'Eglise en fonction d'une décision conciliaire ? Voilà dit, le professeur Galitis, des problèmes qu'il faut résoudre avant de décider de convoquer un concile oecuménique, ce qui jusqu'à ce jour n'a pas été fait. Quant à la nature des décisions du Concile, le professeur remarque que ce ne sont pas des questions doctrinales qui troublent les fidèles orthodoxes (à part celle de la procession du Saint-Esprit du Fils qui est étroitement liée à celle de la primauté papale), et que les décisions du Concile doivent trancher des questions canoniques touchant directement la vie de l'Eglise. Pour l'auteur, le Catalogue des questions est très déficient, d'abord parce qu'il a collectionné sans discernement, et sont entassés pêle-mêle questions dogmatiques et questions canoniques sans rapport entre elles; ensuite parce qu'il présente de multiples reprises d'une étude de nombre d'entre elles, ce qui donne l'impression que le futur Concile ne se considère pas comme un concile oecuménique - seule condition pourtant pour pouvoir trancher les questions avec autorité - mais se borne à empiéter sur le terrain de la recherche théologique, dont les conclusions sont celle qu'il devrait normalement utiliser dans ses décisions. Pour toutes ces raisons, le professeur Galitis estime que l'on ne peut pas dire que la préparation du Concile ait été adéquate.

En ce qui concerne les thèmes du Concile, l'évêque George (Wagner) d'Eufrasiade a exprimé ses opinions (parues en grec sous "Episkopais"); il considère le moment actuel propice à une prise de position de l'Orthodoxie sur des questions dogmatiques, et se déclare favorable à une réforme liturgique. Il voudrait aussi que le Concile, comme la hiérarchie de l'Occident - toujours en communion avec l'Orthodoxie - se prononce sur le mariage des prêtres. Il voudrait aussi que le Concile se prononce sur le mariage des prêtres. Il voudrait aussi que le Concile se prononce sur le mariage des prêtres.

D'autres vues intéressantes sur le choix des thèmes du Concile se trouvent dans les articles suivants: "*Ce qu'attendent les Eglises orthodoxes du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise d'Orient*", par le Métropolitain Chrysostome de Myra, et "*Le Grand Concile: catalogue des thèmes et préparation de son oeuvre*"⁴³ par le Métropolitain Iakovos de Mytilène. Voir aussi les avis du Métropolitain Parthénios de Carthage, publiés dans "*Episkepsis*".⁴⁴

B. Vues sur les six thèmes

Nous passons maintenant aux six thèmes choisis à Chambésy en 1968 et élaborés par la Commission interorthodoxe préparatoire en 1971. Le tableau suivant en donne une image de synthèse:

1) Les théologiens orthodoxes sont presque unanimes à dire que le thème de la tradition n'a pas besoin de traitement conciliaire. Une décision conciliaire sur un thème sans menace d'hérésie ou de schisme dans l'Eglise orthodoxe d'aujourd'hui serait inopportune et dangereuse. Même la pratique conciliaire de l'Eglise primitive ne saurait justifier une telle démarche. Pourquoi donc innover aujourd'hui ? A part quelques théologiens systématiques particulièrement intéressés par ce thème, qui parmi les fidèles ressent le besoin d'une formulation à ce sujet ? Un concile oecuménique a-t-il jamais été convoqué pour résoudre des problèmes théologiques sans un intérêt préalable de la part du peuple fidèle, qui dans le cas présent, ignore peut-être même jusqu'à l'existence de tels problèmes. Au cours des huit premiers siècles les conciles furent convoqués "*en cas de besoin urgent et pour une raison sérieuse*", c'est-à-dire pour résoudre des problèmes qui avaient mûri et qui préoccupaient vivement l'Eglise dans son ensemble. Même les formules dogmatiques des premiers credos ne sont pas froides, rationnelles et de style conciliaire; elles sont faites de foi vivante, de louanges divines, de psalmodies, car elles sont empruntées aux différents credos baptismaux en cours dans l'Eglise. C'est en pensant à cela que le professeur Trembelas⁴⁵ recommande d'éviter une reformulation entière de la foi, surtout de manière prolix, "*copiant les décrets du nouveau concile du Vatican*", et de donner la préférence à notre ancien type de formulaire: court, ramassé, net. La tradition, poursuit-il

"consiste principalement dans le consensus patrum, les formules des Conciles oecuméniques, la pratique liturgique ancienne et les credos anciens en vigueur." Les professeurs P. Bratsiotis, P. Trembelas, C. Mouratidès, A. Théodorou et N. Bratsiotis, dans leur mémorandum envoyé au Saint Synode de l'Eglise de Grèce,⁴⁶ constatent que "... il est impensable que des conciles orthodoxes s'occupent de problèmes théoriques qui ne sont pas saillants et qui ne préoccupent visiblement pas l'Eglise militante du Christ dans le monde." "Ce dont a besoin l'homme actuel", remarque le professeur Galitis, "ce n'est pas d'être renseigné sur la tradition mais de la vivre dans l'Eglise, à l'instar de Philippe, qui ne répondit pas à l'interrogation de Nathanaël par une définition, mais par l'invitation: "viens et vois" (Jean 1, 46)".⁴⁷

2) Quant à la participation accrue des laïcs dans la vie culturelle et autre de l'Eglise, nombreux sont ceux qui pensent que l'opinion exprimée dans le rapport de la Commission interorthodoxe préparatoire⁴⁸ est plus ou moins juste, c'est-à-dire que la question du rôle des laïcs est dogmatiquement et canoniquement claire et qu'elle ne trouble pas particulièrement l'Eglise orthodoxe.

Néanmoins, comme le constate le professeur adjoint N. Matsoukas "il s'agit d'une question assez délicate pour l'Orthodoxie, du fait que les laïcs s'éloignent toujours davantage de l'Eglise (phénomène assez répandu dans la vie des Eglises), parce qu'ils ont l'impression qu'en raison de leur place quelque peu passive, ils n'ont aucune responsabilité de promouvoir la vie dans le corps ecclésial; ils n'ont qu'à tout laisser au clergé. C'est pourquoi on les voit souvent, hélas, recevoir les dons du Saint-Esprit comme quelque chose de magique." ⁴⁹

Le rapport introductif de la Commission interorthodoxe a aussi provoqué la réaction du professeur J. Karmiris, qui a soumis au Secrétariat un long traité théologique et ecclésiologique sur le sujet.⁵⁰ "La tâche du futur Concile panorthodoxe", affirme-t-il, est de définir exactement et de rendre aux laïcs tous leurs droits et leurs devoirs dans l'Eglise, sur la base du nouveau Testament et de la Tradition apostolique. De définir en général la place qui leur revient dans l'Eglise, telle que l'a voulue et l'a ordonnée le divin édificateur de l'Eglise. Il faut se rappeler que cette place, et la

distinction entre clercs et laïcs, remontent à l'ordonnance divine et reposent sur la structure hiérarchique du régime ecclésiastique orthodoxe. A force de repousser les laïcs et de leur donner un sentiment d'impuissance, on diminue leur sentiment religieux et ecclésial... on les éloigne de l'Eglise... et on aboutit à la décadence de l'Eglise.⁵¹ L'auteur du traité poursuit en déplorant l'avis de la Commission interorthodoxe, à savoir que ce thème n'est pas brûlant, dans l'état actuel des choses. Il maintient au contraire que "cette question a déjà été posée par notre époque à l'Eglise, qui ne peut pas feindre de l'ignorer".⁵² L'archimandrite Cyrille Argenti a aussi exprimé des vues sur ce sujet, lors du Congrès de la Jeunesse orthodoxe organisé à Annecy (1er novembre 1971⁵³).

3) Au sujet de la réadaptation des ordonnances ecclésiastiques sur le jeûne selon les exigences de notre époque, outre les propositions de la Commission interorthodoxe, il convient de relever surtout l'étude sérieuse et approfondie de l'Eglise bulgare, rédigée et inscrite dans le protocole de son Saint Synode sous le numéro 27. Quoique consacrée en grande partie au thème de la réadaptation du jeûne, cette étude comprend aussi des propositions concernant le rapprochement doctrinal de l'Eglise orthodoxe et des anciennes Eglises orientales, les empêchements au mariage et la participation des laïcs à la vie de l'Eglise.

4) Empêchements de mariage: le rapport introductif de la Commission interorthodoxe demeure la source principale d'analyse du sujet.⁵⁴

5) Le thème du calendrier et de la date de Pâques: Ce thème -particulièrement brûlant en raison de l'importance d'une célébration commune de Pâques pour les rapports interconfessionnels, ainsi que pour éviter la formation d'un schisme au sein de l'Eglise orthodoxe- a été étudié lors d'une consultation sur le besoin de fixer la date de la célébration pascale, consultation organisée par la Commission FOI ET CONSTITUTION du Conseil Oecuménique des Eglis-

ses et tenue au Centre orthodoxe du Patriarcat oecuménique du 16 au 20 mars 1970. Les orthodoxes y étaient représentés par le Patriarcat oecuménique (qui fit venir à titre de conseiller l'astronome Constantin Hasapis, maintenant décédé), l'Eglise de Russie, l'Eglise de Roumanie et l'Eglise de Grèce. Les anciennes Eglises orientales étaient aussi représentées, ainsi que le Secrétariat pour l'unité des chrétiens, du Vatican (avec le R.P. D. O'Connell, astronome du Vatican), la Fédération luthérienne mondiale, l'Eglise anglicane et d'autres.

On se souvient de la déclaration commune des orthodoxes d'avant la 5ème Assemblée générale du Conseil Oecuménique des Eglises à Nairobi.⁵⁵

6) Au sujet du rapport de la Commission interorthodoxe préparatoire sur l'économie dans l'Eglise orthodoxe, Mgr Bartolomé Archontonis, alors archimandrite et actuellement Métropolitte de Philadelphie, spécialiste de droit canon, a exprimé son opinion, à savoir "qu'il aurait été préférable d'omettre ce thème du Catalogue des thèmes rédigés par la première Conférence panorthodoxe et, par conséquent de le soustraite à l'examen de la Commission préparatoire, car l'économie est une chose vécue plutôt que décrite et définie, non seulement canoniquement mais aussi théologiquement dans l'Eglise orthodoxe, dont elle en est un des traits caractéristiques et une des prérogatives fort anciennes.⁵⁶" Et il poursuit: "Le thème de l'économie n'est pas uniquement une question d'ordre et discipline et de droit canonique, mais elle a aussi une dimension théologique, ecclésiologique même, qui ne peut être négligée. C'est dans cette dimension ecclésiologique de l'économie qu'on cherche comment l'appliquer aux relations entre l'Eglise orthodoxe et les chrétiens qui se trouvent en dehors d'elle. On oublie cependant que l'Eglise orthodoxe ne s'est pas prononcée en concile oecuménique sur la situation en elle-même des autres chrétiens et leur relation avec elle; nous ne sommes qu'au début des dialogues théologiques avec eux; il serait inopportun, inutile, improductif, peut-être même préjudiciable, pour nous orthodoxes de décider en concile -avant de connaître le déroulement et la conclusion positive ou négative de ces dialogues- ce qui, selon le principe de l'économie, est permis dans nos rapports avec eux. Nous avons en effet comme guide

La pratique-même de l'écône, qui permet telle ou telle modification en fonction des circonstances locales ou autres- particulièrement dans chaque cas."

"Par ailleurs, au sein des autres Eglises et confessions orthodoxes, il y a eu dernièrement des remous et des progrès du point de vue œcuménique, dont il est impossible de prévoir le cours et l'évolution. Compte tenu de cela, nous répétons qu'il serait pour le moins inopportun d'introduire une pratique uniforme et obligatoire pour toutes les Eglises orthodoxes autocéphales en ce qui concernerait l'écône sanctionnée par le Saint et Grand Concile."

On sait que, sur le thème de l'écône ecclésiastique, les professeurs P. Bratsiotis, P. Trembelas, C. Mouratidis, A. Thanasopoulos et N. Bratsiotis ont soumis au Saint Synode de l'Eglise de Grèce un mémorandum, portant la date du 5 juin 1972, et de contenu très critique et relatif avec le Rapport de la Commission préparatoire. Dans ce mémorandum, les professeurs accusent le Rapport de ne pas avoir traité de manière objective et d'attaché-placé ce thème capital de l'écône ecclésiastique et non pas par l'étude minutieuse et approfondie que ce thème s'imposait. Ils l'accusent de syncrétisme et de compromission avec les théories développées au sein du mouvement œcuménique, au détriment de la vraie pensée orthodoxe. Pour les rédacteurs du mémorandum, le Rapport de la Commission "donne l'impression que l'écône est vraiment sanctionnée par l'Eglise avec prédilection", notant ainsi son application à l'égard des hérétiques et des schismatiques. Accepter un tel Rapport de Commission, disent-ils, pourrait être une néfaste pour l'ordre canonique et la tradition générale de l'Eglise orthodoxe.

Une réponse à ces critiques a été donnée par le Métropolite de Thessalonique, d'Arc. Ev. Ignatios, le Secrétaire, après avoir lu le Rapport de la Commission préparatoire, par lequel il a été constaté que le Rapport de la Commission de l'écône ecclésiastique est un document qui a été préparé avec soin et qui a été soumis au Saint Synode de l'Eglise de Grèce. Le Métropolite a déclaré que le Rapport de la Commission est un document qui a été préparé avec soin et qui a été soumis au Saint Synode de l'Eglise de Grèce.

C. Répercussions dans le monde chrétien non-orthodoxe

Ayant passé en revue la masse vraiment imposante des écrits orthodoxe sur le Concile, il nous semble utile d'ajouter quelques mots sur les répercussions créées dans le monde chrétien non-orthodoxe par la nouvelle de la préparation d'un Grand Concile par l'Eglise orthodoxe.

Dans son numéro du 31 octobre 1973, la revue catholique romaine de Zurich, "Orientierung", publie un article de Wilhelm de Vries, décrivant les difficultés de l'entreprise. Le problème central que l'Orthodoxie veut résoudre actuellement est résumé ainsi: "*Comment les Eglises orthodoxes locales peuvent-elles arriver à un minimum d'action conjuguée ?*" Le renouveau orthodoxe est considéré comme important pour le reste du monde chrétien. Le Secrétariat a aussi reçu les vues envoyées par le Séminaire Saint-Nicolas de Bari, le R.P. Louis Bouyer, le R.P. C.J. Dumont, o.p., le R.P. Carlo Hofstetter. Le Rapport de la Commission interorthodoxe sur l'économie ecclésiastique, en particulier, a fait couler beaucoup d'encre, surtout chez les catholiques romains, du fait que ce thème touche par excellence la question des rapports entre orthodoxes et non-orthodoxes. Il convient de mentionner les recommandations du R.P. Démètre Salachas (2 mars 1975),⁵⁹ ainsi que celles du professeur S. Pfürtner, op., de Fribourg, de même que les articles suivants: "*Oekonomie und Akribie als Normen Kirchlichen Handelns*", du professeur Ernest Suttner de Wurzburg (paru dans *Ostkirchlichen Studien*); "*L'économie dans l'Eglise orthodoxe*" et d'autres articles de K. Duchatélez (*Irénikon*, 1973/no 2); "*La Economia en la Iglesia ortodoxa*" de Miguel Garijo (*Dialogo Ecuménico*, vol. 10, 1975, 40.39) etc.

L'attention des non-orthodoxes a été naturellement surtout attirée par l'extrait suivant du Rapport de la Commission inter-orthodoxe préparatoire: "*Consciente de l'importance de la structure actuelle du christianisme, notre sainte Eglise orthodoxe, bien qu'étant l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, non seulement reconnaît l'existence ontologique de ces Eglises chrétiennes, mais croit aussi que tous ses rapports avec elles doivent être basés sur l'élucidation aussi rapide et objective que possible du problème ecclésiologique et de l'ensemble de leur doctrine sur les sacrements, la grâce, le sacerdoce et la succession apostolique.*" 60

Que signifie cela ? demandent d'aucuns théologiens non-orthodoxes. Sur quoi se base, au juste, la conviction de l'Eglise orthodoxe d'être l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique, et comment entend-elle par conséquent s'unir aux autres Eglises ? Comment faire la distinction ecclésiologiquement entre Eglises et confessions, tant dans le Catalogue de Rhodes que dans la déclaration ci-dessus de la Commission interorthodoxe préparatoire ? Quand nous parlons d'Eglises en dehors de l'Eglise orthodoxe, comment parler de l'Eglise une, sainte... etc sans tomber dans la contradiction ? Autrement dit: ne serait-ce pas un moyen de légitimer à la fois l'existence de plusieurs Eglises à côté de l'Eglise une et la division, en faisant abstraction de l'Una Sancta et en considérant l'Eglise orthodoxe simplement comme une des dénominations ? Et si nous parlons péjorativement des dénominations, cela ne veut pas dire que nous identifions les églises à l'Eglise une, éliminant des théories comme celle des branches (branch theory), ou d'alignement de toutes les tendances (comprehensiveness), qui sont inadmissibles à la conscience orthodoxe.

En outre, une Eglise qui dénie être l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, peut-elle accepter que d'autres Eglises fassent ce même sans se reconnaître et sans être inconséquentes ?

Enfin, sur quel fondement ecclésiologique les orthodoxes justifient-ils leurs efforts d'union avec les autres Eglises confessant la même foi en Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur du monde ?

Il s'agit effectivement de questions extrêmement délicates et chargées d'émotion, qui nous renvoient à une révision consciencieuse de nos positions. Personnellement nous croyons que l'existence de d'une Eglise en dehors de l'Eglise -au sens fort du mot- Eglise- peut être reconnue là où l'on peut constater l'unité dans la foi, telle qu'elle est exprimée dans les Symboles de Foi, les Ecritures et les Sacraments, d'une part, et, d'autre part, la reconnaissance de la primauté et de l'indivisibilité de l'Épiscopat.

Il est évident que ces questions sont d'actualité, car elles touchent à la fois à la théologie et à la pratique ecclésiologique. Elles nous obligent à réfléchir sur la nature de l'Église et sur les conditions de son unité. Elles nous rappellent que l'Église n'est pas une simple institution humaine, mais qu'elle est le corps mystique de Christ, qui vit et agit dans le monde. Elles nous encouragent à chercher des voies de dialogue et de communion avec les autres Églises, tout en gardant fermement nos convictions fondamentales.

entreprise en voie de réalisation. Bien entendu, il convient de signaler que cette littérature n'est pas nécessairement représentative de tous les milieux de notre Eglise. Il s'agit en effet d'un événement dont le sens dépendra de ses répercussions sociologiques; il s'agit donc de savoir si l'Eglise orthodoxe peut -et si oui, dans quelle mesure- renforcer la conviction de ceux auxquels elle s'adresse qu'elle demeure fidèle à elle-même, Eglise vivante, capable d'offrir à l'annonce de l'Evangile le chair de l'histoire sans solution de continuité. Il s'agit de savoir si, et dans quelle mesure, elle reste digne de son nom, de sa tradition, de sa mission et de sa valeur pour le monde chrétien tout entier.

Métropolitain de Transcaucasie
 Secrétaire pour la présidence du
 Saint et Grand Concile.

NOTES

- 1) Athénagoras I, Patriarche Oecuménique l'Epirote (Articles rassemblés par J. Anastasiou), Jannina 1975, pp. 22-223.
- 2) Vori l'Encyclique du Trône Oecuménique aux Chefs des Eglises Autocéphales Orthodoxes du 12 février 1951 ("Orthodoxia", 26, 1951, pp. 118-120): "... Notre Très Saint Trône Oecuménique Apostolique et Patriarcal, prenant en considération les problèmes de nature ecclésiastique et d'intérêt commun qui se sont présentés au cours des siècles ainsi que l'évolution de la vie sociale, a décidé conformément à une longue tradition et en usant de son droit canonique, de proposer à un temps propice à ses soeurs les Très Saintes Eglises la convocation d'un Grand Synode Oecuménique pour leur étude et salution convenables..."
- 3) Textes et Comptes-rendus de la Ière Conférence Panorthodoxe à Rhodes, 24 sept. - 1 Oct. 1961, pp. 116 et suite.
- 4) Textes et Comptes-rendus de la 4ème Conférence Panorthodoxe à Chambésy, 8-15 juin 1968, pp. 82-83.
- 5) Ibid. p. 81.
- 6) Damaskinos Papandréou, Perspectives et problèmes du future Concile, "Synodica" I, pp. 33-34.
- 7) Athanase Jéftits, Tradition et renouveau dans l'institution du Concile Oecuménique, ibid. p. 104.
- 8) Voir l'Interview de Mgr Méliton de Chalcédoine, publié dans l'"Episkepsis", No 2/2.3.1970.
- 9) Comptes-rendus du Comité interorthodoxe Préparatoire, 16-28 juillet 1971, Chambésy Genève, p. 5.
- 10) Vers le Grand Concile. 1. Rapports du Comité Interorthodoxe Préparatoire sur les six thèmes de la première phase conciliaire, Chambésy, Genève, 1971.
- 11) Comité Interorthodoxe Préparatoire du Saint et Grand Concile 16-28 juillet 1971, Chambésy, Genève 1973.
- 12) На путях к Великому Собору. Chambésy, Genève 1971.
- 13) Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe "Contacts", supplément au no 80, 4ème trimestre 1972.
- 14) Towards the Great Concil. Introductory reports of the Interorthodox Commission, in preparation for the next Great and Holy Concil of the Orthodox Church, London SPCK 1972.
- 15) I sei documenti preparatori verso il consilio panortodoxo, "Il regno-Documenti", 1 janvier 1973.
- 16) Le Rapport sur l'Economie, dans "Una Sancta, No 2/1973. Voir aussi : Métropolitte Damaskinos Papandréou, Die Vorbereitung der Panorthodoxen Synode-Aktuelle Theologische Fragen und Überlegungen. Dans le volume: Auf dem Weg zur Einleit des Galubens, Pro Oriente, Tyrolia Verlag 1974.
- 17) Comptes-rendus du Comité Interorthodoxe Préparatoire, p. 147.
- 18) Lettre Patriarcale, No 273/20.4.1972.
- 19) "Episkepsis", No 84/18.9.1973.
- 20) Ibid.
- 21) Ibid.
- 22) "Episkepsis", no 86/16.10.1973
- 23) Ibid.
- 24) "Episkepsis" No 111/5.11.1974
- 25) "Episkepsis", No 146/1.5.1975, No 147/15.5.1976, No 148/1.6.76
- 26) Publié dans "Contacts", voir aussi "Episkepsis", No 16/2.3.71
- 27) "Contacts", No 76, 1971/4 Réimprimé dans "Synodica" I, p. 106 et suite.

- 28) "Episkepsis", No 23/26.1.1971.
- 29) Publié dans : "Kirche im Osten", tome 14, 1971.
- 30) "Episkepsis", No 42/16.11.1971. Memorandum des Organisateurs du Congrès de Marseille soumis, avec le rapport du R.P. Cyrille Argenti, au Secrétariat.
- 31) "Episkepsis", No 37/17.9.1971.
- 32) Archimandrite Justin Popovic, La Convocation d'un Concile oecuménique est dangereuse, Athènes, 1971.
- 33) Jean Meyendorff, Vers un Grand Concile Orthodox (Traduit de l'anglais et publié dans "Vers l'unité chrétienne", No 5 juin 1972.
- 34) "To Vima" du 26.3.1972.
- 35) "Episkepsis", No 89/27.11.1973.
- 36) "Episkepsis", No 62/3.10.1972
- 37) Dans son "Memorandum" du 10 janvier 1973 soumis au secrétariat.
- 38) "Synodika" I, p. 65 et suite.
- 39) Ibid., p. 43 et suite.
- 40) Voir résumé dans "Episkepsis", no 195/9.7.1974.
- 41) "Episkepsis", nos 82/22.8.1973, 83/4.9.1973, 84/18.9.1973.
- 42) "Synodika" I, p. 11 et suite.
- 43) Ibid. p. 17 et suite.
- 44) "Episkepsis" No 82/22.8.1973.

Résumant les opinions exprimés quant à la révision de la liste des thèmes à débattre pour le Saint et Grand Concile, préparés sur la 1ère Conférence Panorthodoxe de Rhodes (1961 nous soulignons, en résumant les divers points de vue exprimés à ce sujet, que le critère qui doit présider à notre choix - et qui a été adopté par la lettre patriarcale et synodale - est celui selon lequel la liste doit "par son contenu et par son extention répondre aux besoins essentiels de notre Eglise Orthodoxe, et aboutir à abréger les procédures de convocation du Saint et Grand Concile".

Le retard apporté à la convocation de la première conférence pré-conciliaire panorthodoxe s'est avéré particulièrement bien faisant, vu le travail en profondeur effectué entre temps, qui a permis à la fois la mobilisation des fidèles, et la cristallisation des thèmes synodaux les plus actuels dans la vie de l'Eglise.

D'une façon générale, le plérome de l'Eglise s'attend à ce qu'il se dégage du Saint et Grand concile quelque chose de grand et de particulièrement grave pour la vie de l'Eglise: il s'agit en effet d'un grand événement d'une ligne de crêtes se dessinant à l'horizon de l'histoire de l'Eglise, et peut-être de l'histoire de l'humanité; et c'est un privilège pour notre génération d'y participer.

C'est pourquoi ce plérôme souhaite une liste de thèmes qui le concernent réellement, qui soient importants pour la vie de l'Eglise et son bon ordre. "Il ne souhaite pas que soient débattus des problèmes dont la solution - ou la non-solution - n'aurait aucune incidence sur la vie de l'Eglise, mais serait simplement inscrite dans des textes, expriment des décisions qui au bout de peu de temps ne seraient plus connues de personne: même les thèmes dont le Concile aurait débattu seraient alors oubliés, et la convocation même du concile ne serait mentionnée que dans les manuels spécialisés de l'histoire ecclésiastique! Alors à quoi bon un tel gaspillage d'efforts, de temps, et d'argent?" (G. Galitis, remarques concernant la liste des thèmes du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe).

1. Caractéristique est l'accord presque total qui s'est manifesté pour éviter l'étude conciliaire de tous les thèmes inclus dans la liste de Rhodes sous le titre "foi et dogme". "Des sujets doctrinaux, risquent d'ébranler l'Orthodoxie et d'entraîner les fidèles vers l'hérésie - comme autrefois le dogme trinitaire ou christologique, ou celui concernant les icônes - ne tourmentent pas, me semble-t-il, aujourd'hui les fidèles orthodoxes, en dépit de toutes les opinions contraires, et des thèses soutenues par certains théologiens en faveur de la discussion par le concile de tels thèmes" (G. Galitis).

"Je pense personnellement que les thèmes doctrinaux ne devraient pas constituer un objet fondamental d'études au futur concile orthodoxe. Il n'existe pas aujourd'hui de problèmes dogmatiques particuliers qui présenteraient un intérêt semblable à celui soulevé par de tels problèmes à l'époque des conciles oecuméniques" (Georges Wagner Evêque d'Eudokias).

2. Il en est à peu près de même des thèmes rassemblés sous le titre de "Culte Divin" "L'Eglise orthodoxe n'éprouve pas fondamentalement le besoin - sur ce point tous les participants doivent être d'accord - d'une "réforme liturgique". Certes, pour que la vie liturgique demeure vivante, certaines impulsions nouvelles sont sans cesse nécessaires. Au cours de l'histoire liturgique orientale, de telles impulsions étaient sans cesse fournies par tel un tel centre de rayonnement spirituel, comme par ex. l'Eglise du Saint Sepulcre à Jérusalem, ou le monastère de Saint Savas près de Jérusalem, ou le monastère du Studiov ou la Grande Eglise à Constantinople. L'ordo liturgique, le "typicon", de ces centres était adopté comme modèle par les autres Eglises. Aucun concile oecuménique n'a jamais assumé "au sommet" de façon décisive le cours vivant de l'histoire liturgique". (Evêque Georges d'Eudokias).

3. Parmi les thèmes concernant "l'administration et le bon ordre ecclésiastique" le plus vital et le plus actuel concerne le calendrier.

Parmi les autres, celui qui a retenu vivement l'attention est "la codification des Saints canons et prescriptions canoniques, afin qu'ils soient éventuellement soumis à la ratification d'un Concile oecuménique".

Selon certains, cette codification est urgente. Ainsi le professeur G. Galitis, se référant à une étude de B. Archontonis, maintenant Métropolitain de Philadelphie, concernant la codification des saints canons et prescriptions canoniques

dans l'Eglise orthodoxe (Salongiu 1470, page 89 et ss, 93 et ss) soutient que " l'oeuvre de codification des conciles existants ne devrait pas être négligée par le futur Saint et Grand Concile. Oeuvre importante, nécessaire, pour laquelle cependant s'impose un long et pénible travail de préparation". Le Secrétariat, quant à lui, partage l'opinion des théologiens, telle que Pheidias et Papadopoulos etc et ils considèrent la codification comme étant une invention catholique-romaine, adaptée peut-être à une façon de penser tardive de l'Occident, mais non à la Tradition de l'Eglise ancienne. Celle-ci édictait des canons toujours en fonction des besoins et des possibilités existants, sans porter atteinte ni à l'expression canonique du passé ni à l'autorité de l'Eglise.

4. Ce sont les thèmes en rapport avec l'unité de l'Eglise qui ont été jugés, presque unanimement, comme les plus graves, les plus actuels, et les plus vivement ressentis. Ce sont ceux inclus dans la liste de Rhodes sous les tires "Relations des Eglises orthodoxes entre elles" et "Relations de l'Eglise orthodoxe avec le reste du monde chrétien".

- 45) Dans sa Lettre adressée au Secrétariat sur le sujet de la préparation du Concile.
- 46) L'Economie ecclésiastique, Athènes 1972, p. (VI)
- 47) G. Galitis, remarques sur le catalogue des thèmes du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe, p. 10.
- 48) Comité Intérorthodoxe préparatoire, p. 77.
- 49) N. Matsoukas, Memorandum soumis au secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe, Thessaloniki, 8.2.1972.
- 50) "Episkepsis", No 51/28.3.1972.
- 51) Ibid., pp. 8-9
- 52) Ibid., p. 9.
- 53) Commentaire sur la résolution introductive préconciliaire concernant une participation plus complète des langues dans la vie de l'Eglise".
- 54) Comité interorthodoxe préparatoire, pp. 45-48.
- 55) Le texte (publié dans le volume "Breaking Barriers", Nairobi 1975, p. 194) comme suit :

We, the delegates of the Eastern Orthodox Churches, members of the World Council of Churches, present at its Fifth Assembly, expressing the unanimous decision of our respective churches, and after conferring here in Nairobi on the issue of a fixed date for a common celebration of the Resurrection of the Lord by all Christians, declare:

1. We greet with joy the initiative of the World Council of Churches and of the Secretariat for Promoting Christian Unity of the Vatican to bring this matter before this Assembly and to the attention of all Christian churches.
2. We remind all Christians that the wish to have a common celebration of Easter and a common witness of the resurrection of our Lord at the same day was expressed years ago by the Eastern Orthodox Church, and we are happy that this issue has been a matter of serious consideration by the World Council of Churches and the Vatican.

3. Although we recognize and respect the efforts of the United Nations towards a common Easter by all Christians and we acknowledge the importance of the social and economic considerations behind these efforts, we nevertheless wish to give priority to the sacredness of the celebration of the resurrection of our Lord in accordance with the tradition of the ancient Church.

4. It is on these grounds that our respective churches, after correspondence on this matter, have decided that no individual Orthodox Church may take any position on this issue without a general Pan-Orthodox decision.

5. In accordance with and in consequence of the above-mentioned initiative of the Orthodox Church for the common celebration of Easter, we declare that, since this subject has already been put under examination before the Eastern Orthodox Church in its entirety, it is left to us to suggest to our churches that this subject be examined and decided upon in one of the forthcoming Pan-Orthodox meetings.

6. We are asking the head delegate of the Ecumenical Patriarchate to make this declaration before the Assembly.

- 56) "Episkepsis", No 50/14.3.1972
- 57) L'economie ecclésiastique, pp.(V-VII).
- 58) Métropolite d'Axoum Methodios, De l'Economie Ecclésiastique, Réponse à des professeurs de théologie, Ecclésiastikos Pharos, tome 56, I-II.
- 59) Envoyées dactylographiées au Secrétariat
- 60) Comme on sait, la 4ème Conférence panorthodoxe a décidé la création de trois commissions théologiques interorthodoxes pour les dialogues avec les Anciennes Eglises d'Orient l'Eglise anglicane et l'Eglise vieille catholique. En même temps fut aussi créée la Commission de théologiens interorthodoxe pour la préparation du dialogue avec l'Eglise catholique romaine. Quant au dialogue avec les luthériens, la 4ème Conférence panorthodoxe a décidé que
 - a) elle considère comme utile l'établissement de contacts mutuels entre orthodoxes et luthériens ayant comme but la création de bonnes relations et la préparation du terrain.
 - b)elle est d'avis que ce dialogue doit être conduit entre l'Eglise orthodoxe et la Confédération luthérienne mondiale, et pense qu'il est souhaitable qu'un accord et une union préalables soient obtenus entre les groupes les plus importants et les plus conservateurs des protestants luthériens.
 - c)Aussi considère-t-elle qu'en vue de la préparation du dialogue l'étude des problèmes qu'il traitera doit être confiée à des théologiens orthodoxes.
 - d) Elle propose que, après la phase précédente, un comité interorthodoxe théologique soit créé pour préparer et, éventuellement conduire le dialogue. (Rapport, p. 99)

A LA VENERABLE ASSEMBLEE PLENIERE
DE LA PREMIERE CONFERENCE PANORTHODOXE PRECONCILIAIRE

Eminence, Monseigneur le Président,

Le 1er Comité constitué par l'assemblée plénière de la Première Conférence panorthodoxe préconciliaire afin de: a) réviser le catalogue des thèmes du Saint et Grand Concile, et b) examiner la procédure de préparation du Concile, ainsi que les thèmes, s'est dûment réuni sous la présidence de S.E. le Métropolitite de Moldavie Mgr Justin, avec le Prof. St. Gosevic comme secrétaire. L'ayant terminée, le Comité soumet à votre Eminence et par votre intermédiaire, à l'Assemblée plénière de la Conférence, le résultat de ses travaux, comme suit :

A. Concernant la révision du catalogue des thèmes du Saint et Grand Concile.

Notre comité a d'abord discuté de la méthode à suivre pour dégager les critères du choix des thèmes brûlants et d'un intérêt général pour l'Eglise orthodoxe dans son ensemble, en puisant dans le catalogue de la Première Conférence panorthodoxe de Rhodes.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises. Tous les membres ont participé aux longs débats en exprimant les vues de leurs Eglises. Enfin, il a été décidé que chaque délégation soumettrait par écrit sa propre liste de thèmes.

D'après l'étude comparative des listes, les points suivants se dégagent:

a) Les thèmes proposés ci-dessous ont été acceptés par toutes les délégations comme devant figurer sur la liste des thèmes du futur Saint et Grand Concile:

- 1) Révision des prescriptions canoniques au sujet du jeûne conformément aux exigences de notre époque.
- 2) Empêchements de mariage.
- 3) Problème du calendrier: Etude de la question en fonction de la décision du premier Concile oecuménique sur la date de Pâques. Essayer d'établir une pratique commune aux Eglises orthodoxes en cette matière.
- 4) Orthodoxie et Dispersion à l'étranger (Diaspora). Situation actuelle et position canonique de la diaspora orthodoxe.
- 5) Relations de l'Eglise orthodoxe avec le reste du monde chrétien.
 - a) Orthodoxie et les anciennes Eglises chrétiennes orientales.
 - b) Orthodoxie et Eglise catholique romaine.
 - c) Orthodoxie et les Eglises et confessions provenant de la Réforme.
 - d) Orthodoxie et vieux-catholiques.
 - e) Orthodoxie et Eglise anglicane.
- 6) Diptyques.
- 7) Autocéphalie et autonomie dans l'Eglise orthodoxe.
- 8) Détermination des conditions requises pour qu'une Eglise soit reconnue autonome.
- 9) Orthodoxie et mouvement oecuménique.
- 10) Contribution des Eglises orthodoxes locales au triomphe des idéaux chrétiens de paix, de liberté, de fraternité parmi les peuples. Elimination du racisme.

Voici la liste devant figurer à l'agenda du futur Saint et Grand Concile de l'Eglise orthodoxe.

b) En plus de ces thèmes, d'autres en ont été ajoutés par les différentes délégations, dans l'ordre arithmétique suivant la priorité:

6 Eglises

1. Relations des Eglises orthodoxes autocéphales entre elles et avec le Patriarcat oecuménique selon les canons et l'histoire.
2. Mode de proclamation de l'autocéphalie.
3. Le mariage du clergé après l'ordination; le remariage des prêtres veufs.

4 Eglises

1. Les sources de la révélation divine.
2. La tradition sacrée - détermination de sa signification et de son étendue.
3. Signification de l'Eglise.
4. Conscience commune de l'Eglise.
5. Infaillibilité dans l'Eglise s'exprimant par sa hiérarchie réunie en concile oecuménique.
6. Meilleure participation de l'élément laïque à la vie culturelle et à toute la vie de l'Eglise.
7. Orthodoxie et autres religions.
8. L'incinération des morts et la théologie orthodoxe.

3 Eglises

1. La sainte Ecriture.
2. Inspiration de la sainte Ecriture.
3. Autorité de l'Eglise.
4. Orthodoxie et Bible.
5. Redistribution de toutes les péricopes liturgiques.
6. Codification des saints canons et des prescriptions canoniques.

- 7. L'Orthodoxie dans le monde.
- 8. Signification et étendue des termes "akribeia" et "oikonomia".
- 9. L'euthanasie et la théologie orthodoxe.

2 Eglises

- 1. Autorité des livres de l'Ancien Testament lus dans l'Eglise orthodoxe.
- 2. Uniformisation du Typikon et des textes liturgiques utilisés dans le culte et dans la célébration des sacrements. Révision et édition scientifique des textes liturgiques.
- 4. Monachisme.
- 4. Lettres iréniques.
- 5. Saint Chrême.
- 6. Eglise orthodoxe et Jeunesse.
- 7. Observance des devoirs imposés par les Tomoi de fondation.
- 8. Proclamation de l'autocéphalie.
- 9. Qui proclame l'autocéphalie.
- 10) Présupposés et conditions.

1 Eglise

- 1. Détermination de la signification du dogme du point de vue orthodoxe.
- 2. Textes symboliques dans l'Eglise orthodoxe.
- 3. Textes faisant autorité dans l'Eglise orthodoxe.
- 4. Organisation des tribunaux spirituels.
- 5. Questions ayant trait à l'épiscopat.
- 6. Quelles sont les Eglises reconnues aujourd'hui comme auto-céphales.
- 7. Etudes des moyens de rapprochement et d'union des Eglises en vue d'un Concile.

8. Problèmes sociaux.
9. Mariage et famille.
10. L'Orthodoxie et les problèmes des chrétiens dans les régions de changements sociaux rapides.
11. Développement de la coutume des pèlerinages orthodoxes vers les divers lieux saints.

(Quant aux Eglises proposant les thèmes ci-dessus, voir la liste analytique ci-jointe.)

c) Après discussion, les thèmes suivants ont été éliminés de cette dernière liste:

1. Textes symboliques dans l'Eglise orthodoxe.
2. Organisation des tribunaux spirituels.
3. Questions ayant trait à l'épiscopat.
4. Eglise orthodoxe et Jeunesse.
5. Relations des Eglises orthodoxes autocéphales entre elles et avec le Patriarcat oecuménique selon les canons et l'histoire.
6. Problèmes sociaux.
7. Mariage et famille.
8. L'Orthodoxie et les problèmes des chrétiens dans les régions de changements sociaux rapides.
9. Développement de la coutume des pèlerinages orthodoxes vers les divers lieux saints.

d) Les autres thèmes sont confiés à l'étude de chacune des Eglises locales, en particulier les suivants:

1. Les sources de la révélation divine.
2. Codification des saints canons et des prescriptions canoniques.
3. "Oikonomia" et "akribeia".
4. Signification de l'Eglise.

5. Monachisme.

Cette étude se fera en prévision d'un examen interorthodoxe ultérieur.

B. Concernant l'examen de la procédure de préparation des thèmes du Concile.

Notre comité recommande de garder la procédure décidée par la 4ème Conférence panorthodoxe quant à la préparation des thèmes, à la seule différence que les thèmes désignés à la préparation seront présentés par les Eglises locales à la Commission interorthodoxe préparatoire et aux Conférences panorthodoxes préconciliaires. Ils ne prendront pas la forme de rapports officiellement entérinés par les Eglises, mettant des contraintes à la libre discussion entre les orthodoxes, mais se présenteront comme des travaux théologiques sérieux, effectués simplement sur commande des Eglises, dont l'évaluation et la désignation ecclésiologiques reviendront à la Commission interorthodoxe, à l'étude de toutes les Eglises locales et à la Conférence panorthodoxe préconciliaire.

Quant au délai de soumission des rapports au Secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile, il a été décidé de leur accorder un délai de six mois dès l'imposition, et d'un an, tout au plus, en cas d'empêchement majeur.

Notre comité a aussi décidé de recommander à l'Assemblée plénière :

- a) De formuler leurs remerciements à l'égard du Patriarcat oecuménique - par l'intermédiaire de P.E. le Métropolitite de Chalcédoine Mgr Méliton - pour l'hospitalité accordée ici, et

b) de faire l'éloge du précieux travail accompli pour l'Orthodoxie dans ce Centre du Patriarcat oecuménique, en félicitant le chef du Secrétariat pour la préparation du Concile, S.E. le Métropolitte de Tranoupolis Mgr Damaskinos et ses collaborateurs pour leur très importante contribution à l'avancement de la tâche du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe.

Son Eminence le Métropolitite de Chalcédoine

Mgr Meliton

Président de la 1ère Conférence panorthodoxe préconciliaire

Eminence, Monseigneur le Président,

Le 2ème comité, constitué par une assemblée plénière de la Conférence dans un but de "révision et d'évaluation générale du progrès des rapports et des dialogues de l'Eglise orthodoxe avec les autres Eglises et confessions chrétiennes, ainsi qu'avec le Conseil oecuménique des Eglises", s'est réuni sous la présidence de S.E. l'Archevêque de Karélie et de toute la Finlande, Mgr Paul, avec le professeur Emmanuel Photiadis comme secrétaire; ayant mené à bien sa tâche, le Comité soumet à votre Eminence et, par votre intermédiaire, à la prochaine assemblée plénière, les résultats de nos travaux, comme suit:

1. Revue générale

Le dialogue de notre Eglise orthodoxe avec les non-orthodoxes remonte à deux encycliques du Patriarche oecuménique Joachim III. L'une en est l'Encyclique patriarcale et synodale de l'an 1902 qui traite les relations des Eglises orthodoxes auto-céphales et quelques autres thèmes généraux. Il y eut quelques "Réponses" des saintes Eglises orthodoxes à cette encyclique. L'autre encyclique est la réponse donnée à ces dernières encycliques par le Patriarcat oecuménique en 1904. Autre document important, à l'origine du dialogue: le célèbre Message du Patriarcat oecuménique de l'an 1920 adressé "Aux Eglises du Christ à travers le monde".

La préparation du dialogue théologique avec les non-orthodoxes débuta officiellement avec les Conférences panorthodoxes. Cette institution fut introduite par feu le Patriarche oecuménique Athénagoras Ier, avec la convocation des 1ère, 2ème et 3ème Conférences panorthodoxes de Rhodes, des années 1961, 1963 et 1964 respectivement, et la 4ème Conférence panorthodoxe tenue en 1968 en ce Centre orthodoxe de Chambésy.

Pendant la 1ère Conférence panorthodoxe de 1961, il fut décidé d'"étudier les moyens de rapprochement et d'unité des Eglises dans une perspective panorthodoxe", dans l'esprit du Message de 1920.

Il fut aussi décidé de procéder à la préparation des dialogues théologiques avec l'Eglise catholique romaine, les anciennes Eglises d'Orient (ou Orientales) , l'Eglise vieille-catholique et les confessions chrétiennes provenant de la Réforme, c'est-à-dire les Eglises anglicane et luthérienne, ainsi qu'avec le Conseil oecuménique des Eglises. La 3ème Conférence panorthodoxe réaffirma le désir de l'Eglise orthodoxe d'être en bons termes avec tous, alors que l'unité chrétienne serait en train d'être construite. Enfin, lors de la 4ème Conférence panorthodoxe, dont le thème principal était de promouvoir les dialogues, due considération fut d'abord donnée aux achèvements modestes préalables, aux progrès accomplis, et aux directives à suivre, Ensuite, on examina et définit les différents moyens d'arriver à une évolution plus systématique et plus complète de ces dialogues, ainsi que pour apporter une contribution plus effective aux travaux du Conseil oecuménique des Eglises.

En ce qui concerne chacun des dialogues de l'Eglise orthodoxe avec les Eglises non-orthodoxes, notre Comité se borne à une revue brève de ceux-ci.

A. DIALOGUE AVEC L'EGLISE ANGLICANE

Le dialogue théologique avec l'Eglise anglicane commença au début du 17ème siècle. Il eut pour interlocuteur principal l'Eglise traditionnaliste, dite "High Church". Il débuta avec le patriarche oecuménique Cyrille Loucaris (+1638) et prit son essor sous le Patriarche d'Alexandrie d'alors, Métrophane Critopoulos (+1639). Ce dernier, envoyé par Cyrille Loucaris, se rendit en Angleterre, en Allemagne et en Suisse dès la fin de ses études. Il entreprit un dialogue théologique avec des théologiens anglicans, luthériens et calvinistes. Au profit de ces derniers il rédigea sa célèbre Confession de Foi, et ses Réponses au théologien anglais Thomas Goad. Ce dialogue fut poursuivi par les Patriarches de Constantinople Dionysios (Denys) IV et Méthode III. Plus tard, ce dialogue fut perpétué par une correspondance entre les non-jurés anglicans et les patriarches orthodoxes d'Orient.

L'Eglise épiscopaliennne d'Amérique avait aussi cherché à se mettre en rapport avec les orthodoxes. En 1870, Alexandre Lycourgos, Archevêque de Syra, mena un dialogue théologique en Angleterre. Des théologiens anglicans participèrent au dialogue théologique entre les orthodoxes et les vieux-catholiques à Bonn en 1874-1875. En 1877, une Commission mixte orthodoxe-anglicane fut créée à Constantinople pour étudier plusieurs thèmes théologiques auxquels les anglicans s'étaient montrés réceptifs.

Le dialogue théologique entre orthodoxes et anglicans continua même après la Première Guerre mondiale. Il fut le résultat d'une visite en Angleterre et en Amérique, en 1918, par une délégation conduite par le Métropolitte d'Athènes, plus tard Patriarche oecuménique: Mélétiôs Métaxakis. Une autre délégation orthodoxe, conduite par Philarétos, Métropolitte de Didymotichon, participa à la Sixième Conférence de Lambeth en 1920.

En 1925, l'Eglise roumaine commença son propre dialogue avec les anglicans, et l'Eglise russe fit de même en 1956.

Le résultat de tous ces dialogues fut la reconnaissance des ordres anglicans par les Eglises de Constantinople (1922), Jérusalem (1923), Chypre (1923), Alexandrie (1930) et Roumaine (1936).

La continuation du dialogue théologique entre les orthodoxes et les anglicans fut discutée par les 1ère, 3ème et 4ème Conférences panorthodoxes. L'Archevêque de Cantorbéry, Michael Ramsey, la demanda en 1962, et se rendit à Constantinople, à Athènes et à Moscou dans ce but, dans le courant de la même année.

La Commission théologique interorthodoxe créée pour dialoguer avec les anglicans par décision de la 3ème Conférence panorthodoxe, s'est réunie pour la première fois à Belgrade en 1966. Les thèmes de la discussion et d'autres détails du dialogue furent déterminés durant cette rencontre.

La 4ème Conférence panorthodoxe décida de continuer de préparer le dialogue par le truchement de la Commission théologique interorthodoxe. Cette commission fut restructurée et complétée pour devenir une Commission théologique interorthodoxe permanente, avec la Commission anglicane correspondante, "où", selon la Conférence, "toutes les écoles et les parties présentes dans l'Eglise anglicane (High, Low and Broad Church) devraient être représentées". La Commission théologique interorthodoxe convoqua trois conférences: une à Genève (1970), une à Helsinki (1971) et une à Genève (1972).

Plusieurs sujets furent discutés pendant ces Conférences.

A Genève, la Commission déclara terminée son travail préparatoire. Dans une sous-commission travaillant en conjonction avec une sous-commission anglicane correspondante, la Commission fit discuter les sujets définitifs, considérés comme essentiels pour ouvrir le dialogue théologique. C'est ainsi qu'en 1973, la Commission mixte orthodoxe -anglicane se réunit à Oxford pour commencer son travail. Depuis, ce travail a été poursuivi par trois sous-commissions: la première traite le sujet "Ecriture et Tradition", la deuxième, le sujet "Conciles oecuméniques", et la troisième, le sujet "L'Eglise en tant que communauté eucharistique". Il fut décidé que les sous-commissions se réuniraient une fois par an et la Commission théologique mixte, tous les trois ans.

En conséquence, les réunions suivantes ont jusqu'à présent eu lieu: en 1974, la première sous-commission, à l'Académie orthodoxe de Crète; la deuxième sous-commission en Roumanie et la troisième aux Etats-Unis. En 1975, toutes les sous-commissions se réunirent à tour de rôle en Grande-Bretagne. En 1976, la Commission théologique mixte se réunit à Moscou. Dans le courant de l'année prochaine 1977, les trois sous-commissions se réuniront simultanément en sessions parallèles, après quoi la Commission théologique mixte tiendra sa prochaine Assemblée.

A noter que, pendant l'Assemblée de Moscou en 1976, les anglicans furent d'accord de proposer aux Eglises de la Communion anglicane la suppression de l'adjonction Filioque du credo. Au cours de cette même Conférence, les orthodoxes affirmèrent que, si les anglicans décidaient d'ordonner les femmes à la prêtrise, ils seraient responsables des dommages que subirait le dialogue.

B. DIALOGUE AVEC L'EGLISE VIEILLE-CATHOLIQUE

L'Eglise vieille-catholique a pris son origine à la suite du rejet des décisions du Concile Vatican I en 1870, concernant l'infailibilité du Pape; elle s'est unie plus tard avec l'Eglise d'Utrecht, qui était entrée déjà -depuis 1725- en opposition avec l'Eglise de Rome. Elle fut constituée par les Eglises vieilles-catholiques de l'Allemagne et de la Suisse,

auxquelles s'unissent plus tard les Eglises vieilles-catholiques de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Pologne (tant en Europe qu'aux Etats-Unis).

Les vieux-catholiques attachent une importance toute particulière à leur unification avec les orthodoxes, et ont fait des efforts considérables dans cette direction. Le dialogue théologique entre orthodoxes et vieux-catholiques -qui ont eu des contacts pendant plus d'un siècle- peut être divisé, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, en trois phases: a) les Rencontres de Bonn de 1874-75, b) l'échange de lettre théologiques entre Saint Pétersbourg et les Commissions de Rotterdam pendant les années 1893-1913 et c) la conférence de théologiens orthodoxes et vieux-catholiques en 1931.

La quatrième phase du dialogue entre orthodoxes et vieux-catholiques commença avec la constitution d'une Commission théologique interorthodoxe d'étude et de préparation -qui fut décidée d'après les conclusions des Première, Troisième et Quatrième Conférences panorthodoxes- et avec l'inauguration du dialogue qui en résultat. Cette commission interorthodoxe organisa trois conférences: à Belgrade en 1966, à Genève en 1970 et à Bonn en 1971. Après avoir examiné les ressemblances et les différences qui existent entre les deux Eglises, elle parvint à la conclusion que sa tâche était suffisamment avancée pour que le dialogue entre les deux commissions théologiques puisse commencer. En accord avec cette décision, et avec l'accord et l'approbation des Eglises orthodoxes, la Commission bilatérale orthodoxe-vieilles-catholique s'est réunie pour la première fois à Athènes en 1973, et, après consultation, conclut que la phase préparatoire du dialogue avait pris fin, fixa le cadre et la procédure pour le développement ultérieur du dialogue théologique officiel, et choisit les thèmes pour la prochaine conférence en août 1975. Ces thèmes ont été étudiés des deux côtés par les théologiens de la Commission bilatérale, qui se rencontrèrent en septembre 1974 à Olorsch près de Lucerne (Suisse), pour étudier d'élaborer ensemble les rapports initiaux d'introduction.

La Commission bilatérale orthodoxe-vieilles-catholique se réunit pour la première fois en conférence officielle en ce Centre orthodoxe du Patriarcat oecuménique, du 20 au 28 août 1975. Pendant cette session des textes bilatéraux ont été élaborés

-60-

et signés concernant les cinq thèmes suivants: a) la Révélation divine et sa tradition; b) le canon de l'Écriture sainte; c) la Sainte Trinité; d) l'Incarnation du Verbe divin et e) l'union hypostatique. Le comité prit la décision de se réunir à nouveau pendant l'été 1977 et de se mettre à l'étude des thèmes concernant la Mère de Dieu et l'ecclésiologie. Un groupe de ces théologiens s'est rencontré dans le Centre interorthodoxe de l'Église d'Hellade, au monastère de Pendelis du 27 septembre au 30 octobre de l'année dernière et composa un texte bilatéral concernant la Mère de Dieu, ainsi que des textes bilatéraux sur quatre thèmes ecclésiologiques qui seront soumis -après élaboration ultérieure suite à cette réunion- à la Commission pour une formulation et une ratification finales.

C. DIALOGUE AVEC LES ANCIENNES EGLISES ORIENTALES

(ou Eglises pré-chalcédoniennes) - coptes, Ethiopiens, syro-jacobites et malabares (des Indes).

On peut dire que ce dialogue commença immédiatement après le 4ème Concile oecuménique de 451, et continua pendant toute l'époque byzantine. Il ne fut interrompu que par la perte de leur indépendance des peuples des pays intéressés.

La question du renouveau de ce dialogue se posa après la décision prise à ce sujet par la Commission interorthodoxe, qui se réunit en 1930 au saint monastère de Vatopedi au Mont Athos et suite à la décision panorthodoxe concernant l'ouverture d'un dialogue théologique d'ordre préparatoire mais officiel avec ces Eglises, prise par la 1ère et la 3ème Conférence panorthodoxe et, finalement et de façon définitive, par la 4ème Conférence panorthodoxe. Cette dernière Conférence décida que le dialogue "devrait avoir lieu parce que a) cela correspond à une volonté exprimée par accord panorthodoxe (1ère Conférence panorthodoxe 1961, 3ème Conférence panorthodoxe 1964; les réponses des Primats des Eglises orthodoxes locales aux Lettres du 9 juin, protocole No 389, du Patriarche oecuménique Athénagoras Ier) ; b) cela correspond à la volonté maintes fois exprimée par ces anciennes Eglises orientales de s'unir à l'orthodoxie (1ère Conférence des Primats des Eglises pré-chalcédoniennes à Addis-Abeba, mai 1966)."

Pendant la période débutant avec l'année 1961, quatre conférences officielles de théologiens de l'Eglise orthodoxe et des anciennes Eglises orientales eurent lieu: à Aarhus (1964) Aristol (1967), Genève (1970) et Addis Abeba (1971) concernant le sujet du dialogue théologique et facilitant grandement l'ouverture du dialogue officiel.

La Commission théologique interorthodoxe, qui avait été nommée selon la décision de la 4ème Conférence panorthodoxe pour le dialogue entre les Eglises orthodoxes et anciennes orientales, s'est réunie à Addis Abeba en 1971 et exprima l'opinion que la préparation de ce dialogue était suffisante. Il fut donc décidé de demander la formation d'une commission théologique analogue de la part des anciennes Eglises orientales, afin que les deux commissions puissent entreprendre ensemble la tâche de ce dialogue.

Cette conférence a en plus confié la préparation de ce dialogue à une sous-commission de trois membres; cette sous-commission a rencontré à Athènes, en 1975 et à Addis Abeba en 1975 la sous-commission analogue des anciennes Eglises orientales et a établi le programme pour la convocation de la Commission théologique bilatérale. Les conclusions de ces deux rencontres des deux sous-commissions ont été soumises aux Primats des Eglises des deux côtés. On attend maintenant une initiative de la part du Patriarche oecuménique, en faveur de la convocation de la Commission théologique bilatérale.

D. DIALOGUE AVEC L'EGLISE LUTHERIENNE

Ce dialogue se trouve encore à un stade préparatoire. L'histoire nous enseigne que l'Eglise luthérienne entra en dialogue théologique avec l'Eglise orthodoxe tout à fait au commencement de la Réforme, mais que ce dialogue fut interrompu pendant quatre siècles. Pendant cette période les efforts de Melancthon d'entamer le dialogue théologique avec le Patriarche Joasaph II (1555-1565) méritent spécialement d'être signalés, ainsi que le dialogue théologique épistolaire entre Jérémie II et le théologien luthérien Wurtemberg (1576-1581), d'où ressort de façon évidente la distance qui sépare les deux Eglises.

A notre siècle, le dialogue avec les luthériens a été renouvelé dans le cadre du mouvement oecuménique et du Conseil oecuménique des Eglises, selon la décision de la 4ème Conférence panorthodoxe -et dans son esprit- par les contacts entre théologiens orthodoxes et luthériens.

Le patriarcat de Moscou a eu des conversations théologiques bilatérales avec l'Eglise luthérienne évangélique a) de la République Fédérale de l'Allemagne (au nombre de 7, connues sous le nom de "Arnoldsheim 1959-1976); b) de la Finlande (3 : 1970, 1971 et 1974) et c) de la République Démocratique d'Allemagne (1974 et 1976). Avec la participation d'autres Eglises orthodoxes, le patriarcat de Moscou a pris part à des conversations théologiques avec les réformés en Hongrie et en Union Soviétique.

Comme on le sait, la 4ème Conférence panorthodoxe a estimé suffisante l'inauguration de contacts mutuels entre orthodoxes et luthériens, visant à l'établissement de bonnes relations et à l'aplanissement du terrain, et a recommandé que des théologiens spécialisés étudient les problèmes les plus aptes à surgir lors du dialogue futur. De plus elle proposa que, pour donner suite à la conclusion de sa tâche, une Commission inter-orthodoxe soit nommée afin de préparer des sujets particuliers et d'entreprendre le dialogue lorsque le temps sera jugé mûr. Une telle commission n'a pas encore été établie.

E. DIALOGUE AVEC L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Bien que le plus important de tous, ce dialogue, commencé à l'époque byzantine déjà et poursuivi dans des circonstances très variées, est resté sans résultats. La raison en est qu'il n'a pas été placé sur un terrain solide, mené dans un esprit authentiquement chrétien, mais a été imposé par la force et du dehors de l'Eglise.

A notre époque, il n'a pas encore été entamé de façon officielle. Placé par les conférences panorthodoxes sur des bases nouvelles, il est maintenant dans son stade préparatoire. Notre Commission ne discutera pas des différentes phases par

lesquelles ce dialogue a passé. On ne mentionnera que le fait que, depuis le commencement du second Concile du Vatican, les relations entre les Eglises orthodoxes et catholique romaine sont entrées dans une phase entièrement nouvelle et qui inaugure le "dialogue d'amour entre ces deux Eglises très anciennes"; ceci constitue de plus le premier stade préparatoire du futur "dialogue de la vérité".

Ce dialogue théologique a été l'objet de consultations et de décisions prises pendant les quatre conférences panorthodoxes; on souligna que ce dialogue devrait avoir lieu "sur termes d'égalité" (2ème Conférence panorthodoxe), après une préparation adéquate, après la création de circonstances propices, et après l'étude de toutes les questions pertinentes du côté orthodoxe (3ème Conférence panorthodoxe). La 4ème Conférence panorthodoxe a décidé en particulier que les contacts établis des deux côtés ainsi que les manifestations d'amour fraternel et de respect mutuel devraient être poursuivis et que les Eglises orthodoxes locales devraient aussi continuer la préparation systématique du dialogue théologique par les moyens appropriés d'études théologiques et par l'échange réciproque de leurs conclusions et de toute information utile.

Finalement on a formé une Commission interorthodoxe purement technique, à laquelle a été confiée la tâche d'évaluer les résultats acquis antérieurement et de définir le travail préparatoire accompli jusqu'ici.

F. L'EGLISE ORTHODOXE DANS LE CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES

Le Conseil oecuménique des Eglises a été fondé en 1948 à Amsterdam avec la participation des Eglises orthodoxes, vieille-catholique, anglicane, des anciennes Eglises orientales, des Eglises et confessions protestantes. L'Eglise catholique romaine ne participa pas à ce mouvement, bien que, au cours de ces dernières années, elle a commencé à s'en approcher. Aujourd'hui les Eglises et communautés membres du Conseil oecuménique atteignent le nombre de 271 provenant de 97 pays.

La 4ème Conférence panorthodoxe a défini les conditions de notre participation et collaboration à toutes les activités du Conseil oecuménique des Eglises (Actes de la 4ème Conférence

panorthodoxe pp 105,106).

Le patriarcat de Moscou a contribué au travail du Conseil oecuménique des Eglises par deux documents importants: le premier en est le Message de sa Béatitudo Pimène, Patriarche de Moscou et de toutes les Russies, et du Saint Synode de l'Eglise orthodoxe de Russie, envoyé au Comité central 17 août 1973, et traitant de la Conférence de Bangkok; le second est la lettre de sa Béatitudo le Patriarche de Moscou et du Saint Synode de l'Eglise orthodoxe de Russie envoyé au secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises, le Dr Philipp Potter, le 3 mars 1976, et concernant l'Assemblée général du Conseil à Nairobi.

Ceci conclut notre analyse générale des relations et des dialogues de notre Eglise orthodoxe avec les autres Eglises et confessions chrétiennes ainsi qu'avec le Conseil oecuménique des Eglises.

2. Evaluation

En ce qui concerne l'évaluation de ces dialogues, afin d'établir des directives que l'Eglise orthodoxe puisse suivre dans l'avenir, notre Commission fait les observations suivantes:

a) le dialogue de notre Eglise orthodoxe avec les Eglises et communautés non-orthodoxes -un dialogue que notre Eglise a bien organisé depuis quinze ans en le hissant à un niveau panorthodoxe- s'est avéré utile pour les non-orthodoxes comme pour nous orthodoxes. Par le dialogue, les non-orthodoxes sont informés par l'Eglise qui maintient la Foi des Apôtres et confesse la Foi dans sa plénitude et sa pureté; ils reçoivent aussi une initiation plus profonde aux richesses insondables de la théologie orthodoxe, du culte orthodoxe et de la vie de l'orthodoxie. Quant à nous, les orthodoxes, nous nous renouvelons, nous sommes acculés à une meilleure étude de notre foi orthodoxe, à travers une étude plus approfondie de la théologie et de la pensée patristiques.

b) A travers le dialogue, les orthodoxes offrent leur témoignage aux non-orthodoxes, les amenant à une compréhension et à une réalisation de notre responsabilité commune, de nos divisions, responsabilité de nous tous; de plus tous sont amenés à réaliser que cette division cause une aliénation et une confusion continuelles parmi les confessions chrétiennes.

c) Le dialogue doit nous aider à mieux voir nos faiblesses historiques, nos lacunes dans l'ordre de l'organisation, et à critiquer des tendances psychologiques et des mentalités que notre isolationisme et les conditions dures de notre histoire ont entretenues. Nous sommes appelés à critiquer notre réalité humaine sans relativiser la Révélation et en nous nourrissant toujours de la même foi et de la même vie liturgique. Le dialogue nous permettra d'apprécier l'adéquation très grande de l'orthodoxie et des autres Eglises orientales, ainsi que la grandeur spirituelle, l'effort évangélique, le sérieux théologique des Eglises d'Occident et, peut-être, tel ou tel aspect complémentaire dans la vie spirituelle de l'Occident.

Il s'agit moins de polémique avec les autres Eglises chrétiennes que de montrer, par une vie spirituelle renouvelée chez nous et par notre approfondissement de la Tradition, que telle ou telle excroissance ou déformation dans la théologie ou le passé de l'Occident peut être corrigée par une appréhension grandissante de l'orthodoxie,

Afin de pouvoir bien conduire le dialogue, il est essentiel que notre Eglise orthodoxe clarifie ses propres principes en ce qui concerne le mouvement oecuménique et définisse la nature, le sens et les limitations de la mission future de l'orthodoxie. Il est essentiel de formuler de façon claire les principes ecclésiologiques et de déterminer la base ecclésiologique, les perspectives et la méthodologie qui devront gouverner nos relations avec les non-orthodoxes.

d) le dialogue devrait donc être poursuivi partout où il y a de l'espoir qu'il porte des fruits; mais il faudrait le discontinuer là où il s'avère infructueux. Il faudrait aussi, si possible, étendre le dialogue aux croyants des religions non chrétiennes, afin de promouvoir la justice sociale, la paix et la liberté parmi toutes les nations.

e) Nous recommandons aussi que soit mise en action la Commission théologique technique déjà établie pour le dialogue avec l'Eglise catholique romaine.

f) De plus, nous recommandons qu'on établisse une Commission interorthodoxe pour le dialogue avec les luthériens. Son but serait de tirer avantage des échanges théologiques déjà existants et aussi de préparer le dialogue officiel avec cette confession chrétienne.

g) En ce qui concerne le Conseil oecuménique des Eglises et notre participation au Conseil, nous recommandons ce qui suit: nous reconnaissons que, ces derniers temps, dans ses efforts pour répondre aux besoins de la chrétienté dans le domaine pratique, le Conseil oecuménique des Eglises a perdu l'équilibre entre la ligne et la direction horizontales et la dimension verticale, laquelle est la raison principale et le but de son existence. Le Conseil oecuménique des Eglises fut fondé afin de promouvoir la restauration de l'unité visible de la chrétienté, don permanent donné à l'Eglise par l'Esprit Saint. La division n'est pas un état permanent. Le Conseil oecuménique des Eglises est appelé à travailler vers le rétablissement des dimensions vraiment oecuméniques de la chrétienté ainsi que l'a dit le Patriarche oecuménique, dans son Encyclique de 1973, qui critiqua le Conseil oecuménique des Eglises. Néanmoins l'Eglise orthodoxe continue à prendre part au travail du Conseil oecuménique des Eglises dans la conviction qu'elle a une contribution de valeur à offrir au mouvement oecuménique en général, et plus spécifiquement au Conseil oecuménique des Eglises, auquel elle offre la possibilité d'une dimension vraiment oecuménique, car, sans la participation de l'orthodoxie, le Conseil oecuménique des Eglises serait réduit à n'être qu'une fédération d'Eglises protestantes.

En raison de l'importance de la présence orthodoxe au Conseil oecuménique des Eglises, la voix de l'orthodoxie devrait y être écoutée avec plus d'attention, afin qu'une plus grande importance puisse être donnée à la dimension verticale, qui se trouve représentée dans la section Foi et Constitution du Conseil oecuménique des Eglises. L'Eglise orthodoxe devrait pouvoir faire une contribution encore plus grande à la théologie de l'unité

chrétienne, en offrant le point de vue orthodoxe dans ce domaine. Pour ces raisons, le nombre des membres orthodoxes travaillant parmi le personnel du Centre du Conseil devrait être augmenté, et spécialement dans la section Foi et Constitution. Ainsi les textes produits par cette division devraient refléter aussi le point de vue orthodoxe, et porter ainsi le sceau de l'orthodoxie. Quant aux textes qui sortent maintenant, ils ont un caractère nettement protestant.

C'est notre responsabilité de faire connaître qu'il faut faire une adaptation de la charte de constitution du Conseil oecuménique des Eglises aux présuppositions de l'ecclésiologie orthodoxe en tant qu'elle concerne la manière d'élire les représentants de l'Eglise orthodoxe au corps administratif et consultatif du Conseil oecuménique des Eglises.

Notre Commission croit que notre Eglise orthodoxe ne doit pas continuer à accepter passivement cette situation.

A Chambésy, Genève, au
 Centre orthodoxe du
 Patriarcat oecuménique,
 le 27 novembre 1976

Pour la commission B

son président

A la Ier Conférence Panorthodoxe Préconciliaire

Eminence,

Monsieur le Président,

1. La troisième Commission de la Ière Conférence Panorthodoxe Préconciliaire a étudié le problème de la célébration commune de Pâques par tous les chrétiens le même dimanche. Elle a procédé dans un esprit de responsabilité par rapport à l'ensemble de l'Eglise Orthodoxe en considérant les aspirations œcuméniques contemporaines pour l'unité des chrétiens.

2. La Commission n'a pas insisté sur le fond du problème car ce point dépassait sa compétence mais sur l'opportunité d'inscrire ou non ce point à l'ordre du jour du futur Grand et Saint Concile Panorthodoxe.

3. Les délégués, pleinement responsables de l'unité de l'Eglise ont mis en évidence les points suivants:

a) la dimension pastorale du problème. Vu la situation actuelle de plusieurs Eglises Orthodoxes tant du point de vue sociologique que de leurs expériences douloureuses par le passé, le changement de la date de Pâques risque de provoquer des troubles et d'ajouter des schismes nouveaux au sein du peuple de Dieu. Ils considèrent qu'un grand nombre de fidèles ne sont pas psychologiquement et en général pastoralement, préparés pour ce changement.

b) Le souci de l'intégrité de l'Eglise Orthodoxe. La célébration des Pâques orthodoxes à une date différente de celle des autres confessions chrétiennes se présente comme une quête d'identité et de fidélité pour certaines Eglises Orthodoxes qui se trouvent en prise directe avec le grave problème du prosélytisme. Dans ce cas-là l'adoption d'une date commune des Pâques peut faciliter le prosélytisme parmi les fidèles de ces Eglises.

c) Le besoin de fidélité vis à vis du Ier Concile œcuménique de Nicée. Certains délégués ont considéré que le changement de la date des Pâques représente une dérogation par rapport aux décisions du Ier Concile de Nicée et comporte le risque de perdre par ce changement la confiance des fidèles. Il faut garder la même distinction entre la Pâques Juive et les Pâques chrétiennes.

d) L'origine de cette demande pour la célébration commune des Pâques ne provient pas de l'intérieur de l'Eglise Orthodoxe. Si les Eglises Orthodoxes ont commencé la discussion de ce problème, elles l'ont fait sous la pression de facteurs extérieurs à sa vie ecclésiale. Les orthodoxes ne sentent pas pour le moment le besoin de changer cette date.

Pour toutes ces raisons certains délégués ont considéré que le Grand et saint Concile de l'Eglise Orthodoxe ne doit pas prendre de décisions sur ce problème.

4. En même temps dans un esprit de responsabilité envers les engagements œcuméniques des Eglises Orthodoxes, et le désir d'unité pour tout le monde chrétien, plusieurs participants ont souligné:

a) que la célébration des Pâques à des dates différentes par les Eglises chrétiennes constitue un défi à l'égard du monde chrétien.

b) la célébration des Pâques à des dates différentes représente un problème sérieux pour les orthodoxes qui vivent dans des territoires où ils sont mêlés à d'autres chrétiens.

Bien qu'il ait été unanimement souligné que la date des Pâques doit être commune à toutes les Eglises Orthodoxes, on a posé la question de savoir si chaque Eglise locale pourrait avoir la liberté de célébrer les Pâques à une date commune avec d'autres Eglises et confessions dans le même pays.

c) Le Concile de Nicée en établissant la date des Pâques, n'a pris en considération que le monde méditerranéen. La présence des chrétiens en différentes zones géographiques du monde pose de nouveaux problèmes quant à la date des Pâques. Pour ces raisons la décision du Concile de Nicée devrait être interprétée selon l'esprit qui a présidé son élaboration.

d) Il serait souhaitable qu'on étudie et qu'on trouve une solution à l'anomalie qui existe dans certaines Eglises Orthodoxes qui ont adopté le nouveau calendrier, mais qui par souci d'unité et de communion avec les autres Eglises Orthodoxes, célèbrent les Pâques selon l'ancien calendrier. Il s'agirait de mettre en accord le calendrier ecclésiastique avec les données astronomiques.

e) Les délégués orthodoxes présents à la 5e assemblée ont déclaré que leurs Eglises allaient étudier le problème de la célébration commune de Pâques.

Voeu

En vue de répondre à cette promesse d'une manière authentiquement responsable, et dans le souci des besoins pastoraux exprimés par certains frères orthodoxes, notre Commission propose à l'Assemblée plénière de recommander au Secrétariat pour la préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe la convocation dans un bref délai d'une conférence restreinte de spécialistes (astronomes, historiens, canonistes) et de pasteurs en vue de présenter une étude compétente sur la question.

Patriarcat Oecuménique

Son Eminence le Métropolitte de Chalcédoine Méliton
Son Eminence le Métropolitte de Suède Paul
Prof. Em. Fotiadis

Patriarcat d'Alexandrie

Son Eminence le Métropolitte d'Axoum Methodios
Son Excellence l'Evêque d'Elefsina Timotheos
Son Excellence l'Evêque de Babylone Petros

Patriarcat d'Antioche

Son Eminence le Métropolitte de Laodicée Ignace
Son Eminence le Métropolitte du Mont-Liban Georges

Patriarcat de Jérusalem

Son Eminence le Métropolitte de Petra Germanos
Prof. Vlasiios Fidas
Prof. Georges Galitis

Patriarcat de Moscou

Son Eminence le Métropolitte de Kiev et de Galicie Filaret
Son Eminence le Métropolitte de Tula et Belev Juvenaly
Son Excellence l'Evêque de Vyborg Cyrille

Patriarcat de Serbie

Son Excellence l'Evêque de Dalmatie Stephan
Prof. Stoyan Gosevic

Patriarcat de Roumanie

Son Eminence le Métropolitte de Moldavie Justin
Son Excellence l'Evêque de Floesti Antoine
Rév. Prof. Dimitri Popescou

Patriarcat de Bulgarie

Son Eminence le Métropolitte de Sliven Nicodim
Son Eminence le Métropolitte de Stara-Zagora Pankraty
Son Excellence l'Evêque de Vratsa Kallinik

Eglise de Chypre

Son Eminence le Métropolitite de Paphos Chrysostomos
Son Eminence le Métropolitite de Kyrinia Gregorios
Prof. A. Mitsidis

Eglise de Grèce

Son Eminence le Métropolitite de Peristerion Alexandros
Son Eminence le Métropolitite de Chios Chrysostomos
Son Eminence le Métropolitite de Didymotihon et Orestias
Agathangelos

Eglise de Pologne

Très Rév. Higoumène Simon Roumantchouk
Rév. Nicolas Lenczewski
Rév. Eugène Panko

Eglise de Tchecoslovaquie

Son Eminence le Métropolitite de Prague Dorotej
Rév. Dr. Yaroslav Souvarsky

Eglise de Finlande

Son Eminence l'Archevêque de Finlande Paul
Son Eminence le Métropolitite d' Helsinki Jean
Rév. Jean Seppala

COULIERS ET DOCUMENTS CONCERNANT LA CŒLÉBRATION
ET LA PRÉPARATION DU CONCILE DE L'ÉGLISE ORTHODOXE FARUS DANS LE SOP

Développer une conscience conciliaire (interview du patriarche MATHIAS) :
SOP n° 1 (octobre 1975), p. 3.

Vers une relance du Concile ? : SOP n° 8 (mai 1976), p. 2.

Les Églises locales résolues à accélérer la préparation du Concile :
SOP n° 9 (juin 1975), p. 4.

Convocation de la 1ère Conférence préconciliaire : SOP n° 12 (novembre 1976), p. 2.

Au service de l'homme véritable (allocution du métropolite NIKITON à l'ouverture
de la 1ère Conférence préconciliaire) : SOP n° 13 (décembre 1976), p. 8.

Gravité de la situation ecclésiologique dans la Diaspora orthodoxe (un appel de la
Fraternité orthodoxe en Europe occidentale à la 1ère Conférence
préconciliaire) : SOP n° 13, p. 9.

Les travaux de la Conférence préconciliaire : SOP n° 13, p. 14.

Le texte de l'honélie du métropolite NIKITON à l'occasion de la clôture des travaux
de la Conférence préconciliaire, ainsi qu'une interview du père BORIS BOBKOVICHOV,
consulteur de la délégation du patriarcat de Constantinople, paraîtront dans le
SOP n° 14 (janvier 1977).

Commission paritaire des papiers de presse : n° 56 335

Tiré par nos soins.

Directeur de la publication : Michel AVDOKINOV. Rédacteur : Jean TOUJMAN.

ISSN 0380-476